



# Pas de trace de violence sur le corps de la petite Muguet

QUÉBEC — L'autopsie pratiquée sur le corps de la petite Muguet Balès-Lemay, âgée d'à peine 10 semaines, n'a pas permis de déterminer la cause de son décès. Les résultats de l'autopsie ne montrent aucune marque externe de violence ou de strangulation, aucune trace d'hémorragie interne ou externe, ni aucun traumatisme. Bref, les causes médicales du décès demeurent inexplicables.

par MICHÈLE LAFERRIÈRE  
LE SOLEIL

« Compte tenu qu'il a fait relativement froid au cours des derniers jours, le corps de l'enfant était bien conservé lors de sa découverte, écrit dans un communiqué le porte-parole du bureau du coroner. Par conséquent, la date du décès pourrait s'échelonner sur une période allant de quelques jours à une dizaine de jours. »

Le coroner Jean Brochu a été chargé du dossier. Son rapport ne sera pas complété avant plusieurs semaines puisqu'il devra attendre les résultats des tests de microscopie, d'histologie et de toxicologie

des pathologistes. L'autopsie a été pratiquée à Montréal par le docteur Claude Pothel, du Laboratoire de médecine légale.

« L'autopsie ne contredit pas la version des parents », a commenté Pierre Robichaud, un porte-parole de la Sûreté du Québec de Sherbrooke.

Deux enquêteurs de l'escouade des crimes majeurs de la SQ de Sherbrooke se sont rendus à New York hier pour procéder à l'interrogatoire des parents, Joseph Balès, 33 ans, et Marie-Hélène Lemay, 31 ans. Parallèlement, des perquisitions seront effectuées dans le nouvel appartement du couple, à Cornwall, et dans la maison qu'ils habitaient tout récem-

ment, à Saint-Romain, dans Mégantic-Compton.

Dès demain, un procureur de la Couronne sera saisi du dossier : résultats de l'autopsie, des interrogatoires et des perquisitions. C'est lui qui déterminera si des

accusations seront portées contre le couple. « Les interrogatoires seront déterminants », a indiqué M. Robichaud, qui a ajouté que les témoignages de l'homme et la femme concordent entre eux.

S'il appert que Muguet est dé-

cédée des suites du syndrome de la mort subite du nourrisson, des accusations de subtilisation de cadavre pourraient tout de même être déposées contre le couple. Dans ce cas, M. Robichaud avance que Balès et Lemay pourraient être li-

bérés. « Ils ont une auto, ils peuvent donc revenir chez eux par leurs propres moyens, poursuit-il. Ils ont une adresse à Cornwall et pourraient donc comparaître ultérieurement à Mégantic par voie de sommation ».

## Une histoire inventée de toutes pièces

NEW YORK (NYTNS) — Confrontés au fait qu'ils avaient traversé la frontière américaine avec une seule de leurs deux filles, Joseph Balès et Marie-Hélène Lemay ont finalement avoué aux policiers newyorkais qu'ils avaient trouvé leur bébé de dix semaines mort dans son lit, il y a une dizaine de jours, et qu'ils l'avaient abandonné dans un fossé le long de l'autoroute 10, en Estrie.

Ils auraient concocté cette histoire abracadabrante parce qu'ils avaient déjà été accusés d'avoir molesté un enfant retardé qu'ils gardaient dans leur résidence de Saint-Romain et qu'ils craignaient que de nouvelles accusations soient ainsi portées contre eux.

Ils ont donc décidé de rouler jusqu'à New York et d'y raconter leur histoire, se disant que la bambine serait noyée dans le flot de meurtres, disparitions et incidents quotidiens qui s'y produisent.

« S'ils étaient des criminels endurcis, ils n'auraient pas inventé un scénario si stupide », a déclaré le détective en chef de Manhattan, John J. Hill.

Des voisins de Saint-Romain, petit village de 1000 âmes situé à une vingtaine de kilomètres de la frontière américaine, ont dépeint le couple comme des gens bizarres, membres de la communauté religieuse des Adventistes du Septième Jour, végétariens, travaillant à toutes sortes de *job-bines*, ne permettant pas à leurs

enfants de s'amuser avec des jouets et prévoyant leur faire l'école à la maison.

Leur fille de quatre ans, Priscilla, ne portait aucune marque de violence. Elle a été placée sous la garde des services sociaux américains pendant que les enquêteurs tentent de faire la lumière sur ce cas pathétique.

### À table

Les policiers newyorkais pensaient avoir affaire, samedi, à une histoire d'enlèvement d'enfant perpétré pendant que le père s'était assoupi sur un banc de Central Park. Le couple a même fait une apparition larmoyante à la télévision, demandant aux ravisseurs de leur rendre leur petite Muguet.

Mais le délai de 18 heures mis par le couple pour aviser les policiers de la disparition de leur fillette leur a mis la puce à l'oreille.

Joseph Balès et Marie-Hélène Lemay se sont finalement mis à table. Ils n'ont pu qu'avouer avoir traversé la frontière avec une seule de leurs filles. Ils ont admis

qu'ils ne travaillaient pas, qu'ils avaient loué une voiture avec leur carte de crédit et qu'ils n'avaient que 120 \$ en poche.

Le couple a affirmé aux policiers que personne dans la famille ne parlait anglais. Mais quand un détective a demandé, en anglais, si quelqu'un voulait de la crème glacée, Priscilla a levé les yeux et a répondu : « Yes, I want ice cream. »

Au cours de l'interrogatoire, les enquêteurs ont appris que Balès avait été accusé de fraude récemment, mais que la cause n'avait pas encore été entendue. Puis, le cas de l'enfant handicapé de quatre ans que le couple gardait en famille d'accueil depuis plus d'un an est sorti au grand jour. Le garçon, sérieusement handicapé, incapable de parler ou de marcher, a été retiré de leur garde après que les services sociaux l'eurent découvert, en septembre, sous-alimenté et déshydraté, seul dans une automobile garée sur le terrain de stationnement d'un centre commercial de Québec.

« Ils avaient des antécédents de mauvais traitements envers un enfant et étaient donc conscients que la mort de leur bébé pouvait leur causer des problèmes, a indiqué M. Hill. C'est la raison pour laquelle ils ont monté cette histoire de toutes pièces quand ils ont

découvert Muguet, décédée, pensaient-ils, des suites du syndrome de la mort subite du nourrisson. »

### La mère a craqué

La mère a craqué la première. Puis le père. Dans des témoignages identiques, ils ont avoué avoir enveloppé le cadavre dans trois sacs de plastique, l'avoir mis dans un sac à dos, puis dans le coffre de l'auto. Ils ont ensuite installé une poupée sur le siège avant pour faire croire à Priscilla que sa sœur dormait.

C'est Balès qui a abandonné le corps dans un fossé, pendant que sa femme était dans la voiture. Mme Lemay a dessiné pour les policiers newyorkais un plan du lieu, qui a été faxé aux autorités policières de Sherbrooke.

Le couple a ensuite déménagé à Cornwall, en Ontario. Il a mis au point son mensonge dans les semaines suivant leur déménagement.

À New York, ils ont loué une chambre à l'hôtel Roger William. Puis ils se sont mis à examiner les environs de Central Park, se familiarisant avec tous les détails. Samedi, ils ont demandé à un gardien du Musée d'histoire naturelle comment rapporter la disparition d'un enfant. Ils les a dirigés vers le poste de police le plus près. Peu de temps après, les recherches commençaient.



Joseph Balès et sa femme Marie-Hélène, en compagnie de leur fille Priscilla.

## Le procès de Bordeleau, le seul inscrit aux présentes assises, pour le moment

QUÉBEC — Seule la date du procès devant juge et jury d'André Bordeleau a été fixée hier à l'ouverture des Assises, au palais de justice de Québec.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

C'est le 9 mai que s'amorcera le procès du quinquagénaire qui, en octobre, avait fait parvenir son doigt amputé au ministre de la Justice, en guise de menace. Depuis ce temps, l'homme de 56 ans de Grand-Mère est détenu préventivement.

Quelques autres causes ont été reportées au prochain terme débutant le 8 août. C'est le cas, entre autres, de l'avocat André Royer, accusé de complicité après le fait, en l'occurrence le meurtre du fonctionnaire Jean-Guy Dubois, en octobre 1992.

Il en va de même pour la cause de Claude Lefebvre et Mario Talbot, les deux individus accusés du vol de 177 000 \$ et des séquestrations survenus en mai 1993 à la caisse populaire de Breakeyville. Pour sa part, Michel Côté, accusé

de l'homicide involontaire de M. Clément Rhéaume, en octobre dernier, attend une décision de la cour supérieure.

Son avocat, Me Jean Petit, y a contesté le renvoi à procès sous cette accusation. Pour le moment, la cause de Côté, un individu de 29 ans de Québec, a été remise au terme débutant en août.

Enfin, les causes de Marc Levert et Michel Champagne font l'objet de mésentente entre les avocats. Le marchand d'oeuvres d'art et l'ancien conservateur au Musée du Québec sont accusés de fraude fiscale.

L'avocat du second, Me André Gaulin, a annoncé au juge Gaston Desjardins l'intention de Champagne de faire un nouveau choix pour subir un procès devant un juge de la cour du Québec. Le procureur de la Couronne fédérale, Me Claude Gagnon, s'y oppose

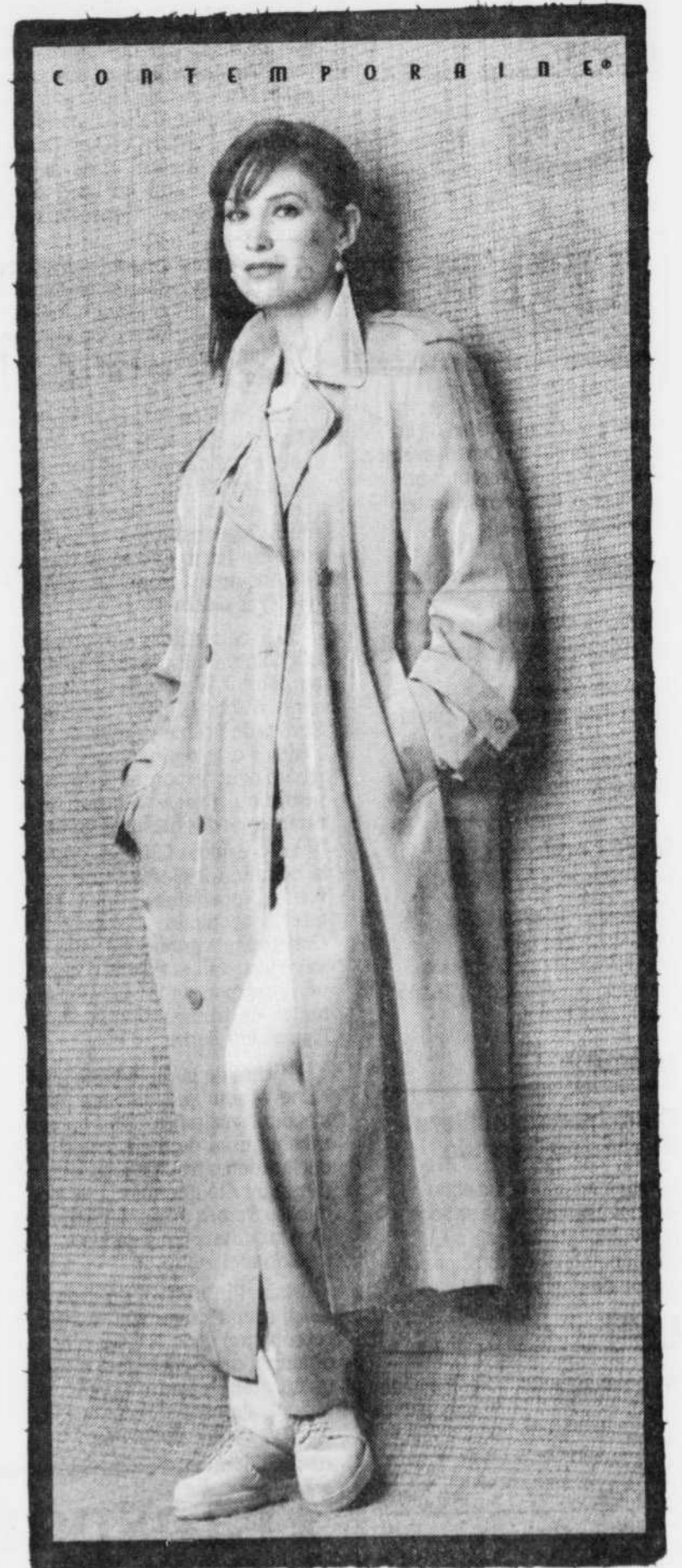
parce que, selon lui, il s'agit d'une accusation conjointe avec Levert et que l'avocat de ce dernier, Me Carol St-Cyr, a annoncé son intention de subir un procès devant juge et jury. Alors qu'une requête sera présentée par Champagne pour obtenir un procès distinct de Levert, le juge Desjardins a ordonné le report de la cause des deux hommes au terme d'août.

Un détenu du pénitencier de Donnacona, Martin Bériault, âgé de 29 ans, subira son procès devant juge et jury à compter du 24 mai sous une accusation de tentative de meurtre d'un co-détenu.

L'incident s'est produit à la fin d'août et la date du procès avait été fixée à l'ouverture du terme de janvier.

D'autre part, un autre procès devant juge et jury débutera dès le 30 mai. Il s'agit toutefois d'un transfert du district judiciaire de Rimouski. Un jeune homme de 24 ans, Dany Ladouceur, y a été accusé de meurtre.

**LA QUOTIDIENNE**  
tirage du 18-04-94  
8-7-3  
0-4-8-9



NOUVEAUX TISSUS, NOUVELLES TEXTURES

**IMPERS CONTEMPORAINE 139.95**

Des impers en microfibre, toile de lin, mélange de coton, de la collection printemps 94. plusieurs coloris au choix. illustré :

le trench soyeux, double boutonnage. 4 à 14. rég. jusqu'à 195.00 manteaux contemporaine®

la maison

**simons**

PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



### Victime d'un requin blanc

SAN DIEGO (AFP) — Une jeune femme de 25 ans, dont le corps mutilé a été retrouvé vendredi flottant à 200 mètres d'une plage de San Diego, a probablement été victime d'un requin blanc mangeur d'homme. Selon des spécialistes, le corps portait des blessures identiques à celles qu'aurait infligées un requin blanc de 4 mètres. La dernière attaque mortelle sur un être humain d'un requin blanc, au large des côtes américaines, remontait à 1989.

**La GUEPIÈRE**

tendance: la poitrine se dévoile!

**L**E BALCONNET REMBOURRÉ poitrine au galbe parfait, formes pulpeuses, le printemps est aux soutiens-gorge pigeonnants! à la guèpière la collection de soutiens-gorge rembourrés est complète! illustré: le style satin fines rayures, noir ou blanc. 32 à 36A, B. 29.00

la maison  
**simons**  
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA TROIS



Ce chalet, situé dans la localité de Restigouche-Sud-Est, en aval de Matapédia, a été emporté sur une distance d'un kilomètre par la crue de la rivière Restigouche.



La firme Provigo estime les dommages causés à son entrepôt, aux aliments qui s'y trouvaient et à sa flotte de camions à deux millions\$, voire davantage. Des tonnes de denrées diverses jonchent le sol sur plusieurs centaines de mètres autour de l'entrepôt, qui devrait néanmoins être fonctionnel vendredi.

# Des millions\$ de dégâts, à Matapédia surtout

MATAPÉDIA — Les inondations dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie ont causé des dommages sommairement évalués à 15 millions \$, principalement dans la municipalité de Matapédia.

par CARL THÉRIAULT  
collaboration spéciale

Une estimation qui pourrait se révéler conservatrice après que les municipalités aient fait le bilan des dégâts dus aux plus importantes crues printanières à surve-

nir dans cette région depuis plusieurs décennies.

Outre Matapédia, plusieurs chalets et résidences ont été endommagés dans le territoire de la MRC Rimouski-Neigette et à Bonaventure.

Au ministère des Transports du

Québec à Rimouski, un porte-parole, Mme Christine Grant estime à 4 à 5 millions \$ le coût de remise en état de la route 132 et 299 en Gaspésie.

Les réclamations pour les bris causés aux habitations pour la seule municipalité de Matapédia pourraient atteindre plus de trois millions de dollars selon la mairesse, Jacqueline Beaulieu.

Les commerces et les institutions de cette localité ont subi de lourds dégâts. Deux millions \$ devront être investis pour remettre en état le marché d'alimentation Provigo. Des travaux majeurs devront être effectués aux écoles, au CLSC Malauze et à un pont du CN.

«C'est affreux et inimaginable ce qui s'est passé chez nous. C'est la pire inondation de notre histo-

re», a déclaré la mairesse de Matapédia.

À la demande de la Sécurité civile, la Croix Rouge a mis en place à Matapédia un centre d'inscription et de services sociaux.

Au cabinet du ministre de la Sécurité publique, le conseiller politique responsable de ce dossier, Jacques-Robert Blanchet, a

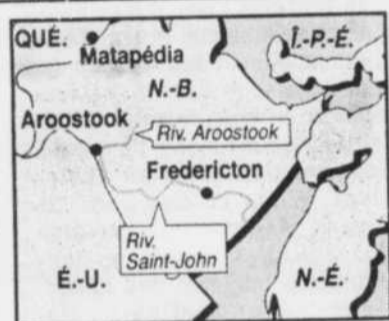
déclaré au SOLEIL que le décret reconnaissant certaines municipalités « zones sinistrées » ne pourrait être adopté avant au moins le début de juin.

Depuis samedi, une vingtaine de personnes de la direction régionale de la Sécurité civile à Rimouski ont été mobilisées pour assurer la coordination de ce service d'urgence.

## Inondations printanières

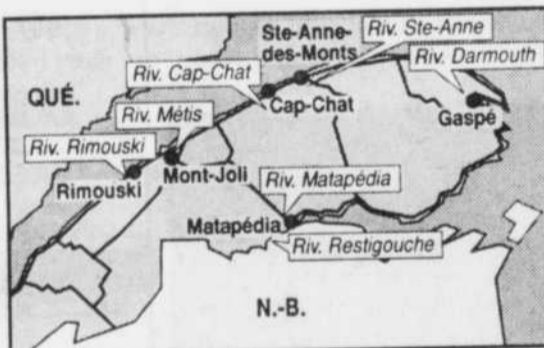
### Nouveau-Brunswick

Certaines villes sont gravement touchées par les inondations et les dégâts sont considérables.



### Bas-St-Laurent et Gaspésie

Plusieurs municipalités sont affectées par la crue des eaux. Des embâcles font monter le niveau des rivières et une fois libérées, les glaces arrachent tout sur leur passage.



Source: Bureau de la Sécurité publique

PC / LE SOLEIL

# L'état d'alerte est maintenu

QUÉBEC — Avec le retour de la pluie aujourd'hui et demain (5 à 10 millimètres), la plupart des rivières de la région de Québec, gonflées à la limite, restent sous intense surveillance. Les embâcles qui persistent sur les rivières Montmorency à Beauport et Boischatel et Sainte-Anne à Saint-Raymond de Portneuf, ainsi que sur la Etchemin à Saint-Anselme et sur la rivière Noire à Sainte-Lucie de Beaugard, pourraient occasionner d'autres crues.

par ISABELLE JINCHEREAU  
LE SOLEIL

« Les journées de mercredi, jeudi et vendredi seront déterminantes. Les embâcles pourraient devenir menaçants si la pluie et le ruissellement s'en mêlent. La population doit rester vigilante. Certains ordres d'évacuation sont maintenus », rappelle Normand Henri, du bureau de la Sécurité civile. Toutefois, la froidure annoncée pour les prochains jours pourrait aussi ralentir le ruissellement dans les hauteurs, encore glacées et contenir les cours d'eau.

Sur la Rive-Sud, la plupart des municipalités riveraines à la Chaudière sont en phase de rétablissement et la majorité des routes sont rouvertes. Les 35 familles évacuées peuvent rentrer chez elles. Au sud de Montmagny, à Sainte-Lucie de Beaugard, 20 sous-sols de maisons sont inondés et le ministère des Transports effectue des travaux sur la rivière Noire. Sur la Rive-Nord, plusieurs

amoncellements de glaces perturbent l'écoulement de la rivière Jacques-Cartier à Sainte-Catherine, Shannon et Saint-Gabriel ainsi que sur la Sainte-Anne à Saint-Raymond, où 25 résidences sont menacées. Hier, l'eau avait baissé, mais la route du rang du Nord est minée par l'eau. Ailleurs, toutes les municipalités des secteurs Côte-de-Beaupré et Charlevoix ont été ramenées à la phase Pré-Alerte.

À Québec et Saint-Émile, les soubresauts des rivières Saint-Charles et Nelson ont causé des désagréments aux résidents de la rue Lessard et du boulevard Pierre-Lelièvre. Les rivières Huron et Blanche sont aussi dangereuses. À Beauport, un embâcle de 1,5 kilomètre en aval de l'île Enchanteresse pourrait causer de nouveaux rebondissements dans le secteur des Trois-Sauts, où une centaine de maisons ont été détrempées et où l'évacuation est maintenue. Enfin, la situation se résorbe en Estrie tandis qu'à Montréal, les niveaux d'eau demeurent élevés.



Les commerces de la rue des Saumons ont été lourdement endommagés par l'eau et les glaces. Une partie du lit de la rivière passait dans la rue dimanche.

# Comme un bombardement

MATAPÉDIA — Les citoyens de Matapédia, en Gaspésie, ont entrepris hier l'énorme corvée qui consiste à ramasser des tonnes de débris, à réparer les maisons, les commerces, l'école secondaire, bref à se remettre de la débâcle de la rivière Restigouche, qui a laissé dimanche des cicatrices semblables à celles que provoquerait un bombardement dans le village de 900 âmes.

par GILLES GAGNÉ  
collaboration spéciale

La première étape de ce grand ménage consiste à évaluer les dégâts et à en rapporter l'importance au ministère de la Sécurité publique et à la municipalité. Une trentaine de sinistrés, des propriétaires de maisons et des locataires d'appartements, se sont donc présentés en début d'après-midi à la salle municipale afin de recueillir les instructions des autorités et déposer un premier bilan de leurs pertes matérielles.

« Moi, j'ai tout perdu ce que j'avais dans mon sous-sol. Ce sont les égouts qui ont commencé à inonder ma maison parce que la pression était trop forte », racontait Rosilda Bélanger.

Quelques minutes plus tard, une autre dame s'est effondrée en pleine réunion, pendant qu'un membre de la Croix rouge exposait les recours et les formes d'aide qui s'offraient aux citoyens les plus durement touchés.

Elle a été réanimée par une secouriste dans une pièce adjacente à la salle communautaire. Elle répétait avoir tout perdu pendant la débâcle.

À compter de ce matin, ceux qui n'ont plus de vêtements de rechange pourront s'approvisionner au magasin général du village voisin de Saint-Alexis, l'une des trois localités isolées pendant plus de 24 heures par la rupture d'un pont et par l'obstruction d'un deuxième.

La circulation a repris au compte-gouttes entre ces villages et le reste du monde sur le

pont qui enjambe la rivière Matapédia et qui permet de lier les deux moitiés du village du même nom. Le livreur du SOLEIL a d'ailleurs pu acheminer le journal d'hier dans les trois localités en empruntant ce dernier pont et en contournant les amoncellements de glaces par la voie ferrée.

La mairesse de Matapédia, Jacqueline Beaulieu, a parlé aux ministres Claude Ryan et Robert Middlemiss afin de leur faire part de la résolution du conseil municipal demandant au gouvernement de désigner le village zone sinistrée. « J'ai reçu la promesse d'une aide financière. Si Matapédia n'est pas zone sinistrée, je me demande ce que ça prendrait », dit-elle.

Le gouvernement du Québec tarde à régler la note de 1992 alors que 25 citoyens avaient présenté des réclamations modestes de 40 000 \$.

En attendant, les Matapédiens demeurent sur le quivive; l'embâcle de l'autre rivière qui passe dans le village, la Matapédia, ne s'était pas encore relâché hier soir.

# Six chalets endommagés à Rimouski

RIMOUSKI — Après une accalmie de 24 heures, un embâcle sur la rivière Rimouski a cédé dans le secteur de villégiature de la Couronne, à 12 kilomètres du centre-ville de Rimouski, causant des dommages importants à au moins six des 19 chalets.

par ERNIE WELLS et HENRI MICHAUD  
collaboration spéciale

Un propriétaire, M. Emmanuel Fillion, a raconté au SOLEIL que deux ou trois poteaux de l'Hydro-Québec avaient été fauchés par d'énormes blocs de glace emportés par la crue des eaux. « Un chalet a dû faire au moins trois cents pieds et s'est retrouvé près d'une autre habitation. Un autre s'est retrouvé dans le chemin », a dit M. Fillion.

La rivière Rimouski s'est par ailleurs calmée hier après qu'un important embâcle eut presque emporté le barrage Price dimanche. Hier, le maire de Rimouski, M. Pierre Pelletier, ne pouvait préciser la gravité des dommages au barrage Price.

En fin d'après-midi, la Direction générale de la Sécurité civile considérait toujours l'état de la rivière Rimouski comme préoccupant en raison d'un autre embâcle formé dans le secteur de la réserve Duchénier, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de Rimouski.

Par ailleurs, à Gaspé-Nord, trois embâcles, sur les rivières Cap-Chat et Sainte-Anne, demeurent sous surveillance constante.

Sur la Cap-Chat, dans la localité du même nom, un embâcle important, long de deux kilomètres, s'est formé sur l'une des bretelles de la rivière, à près de deux kilomètres de l'embouchure. Aucune résidence n'a été évacuée mais la sécurité civile est sur un pied d'alerte.

À Sainte-Anne-des-Monts, deux embâcles encombrant la rivière Sainte-Anne. Cet embâcle a forcé l'évacuation de deux couples. Un autre embâcle, moins important, s'est formé sur la Sainte-Anne, près de la localité de Cap-Seize. S'il cède, la situation pourrait alors se détériorer rapidement.

## LA POLITIQUE

## Entente Canada-Québec de 191 millions \$ pour nettoyer le fleuve, mais pas les ports

MONTRÉAL — Ottawa et Québec ont enfin signé une nouvelle entente pour dépolluer le Saint-Laurent. Mais des 191 millions \$ promis d'ici 1998, pas un sou n'ira à la décontamination des ports fédéraux, tant à Québec qu'à Montréal.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Hier, à Montréal, la ministre canadienne de l'Environnement, Sheila Copps, et son vis-à-vis québécois, Pierre Paradis, ont renouvelé le Plan d'action Saint-Laurent, terminé depuis plus d'un an, le rebaptisant Vision 2000.

Québec injectera 91 millions \$. La plus grande partie — 59 millions \$ — proviendra du système de redevances entrant en vigueur cette année et qui ne s'applique, pour l'heure, qu'à un seul secteur, soit celui des pâtes et papiers.

Le gouvernement libéral fédéral ira de l'avant avec 100 millions \$, tel que promis par l'ex-ministre conservateur Jean

Charest. En lançant le premier plan, en 1988, Ottawa avait annoncé son intention de « nettoyer sa maison », faisant allusion à ses propriétés au Québec.

En conférence de presse, Mme Copps a indiqué que le budget ne comprend aucun financement pour s'attaquer à l'empoisonnement des sédiments portuaires.

Le port de Québec a déjà mis de l'avant un scénario de 110 millions \$ pour emprisonner ces toxiques dans de nouveaux quais. Mme Copps a signalé au SOLEIL qu'il n'est pas exclu que le programme canadien des infrastructures puisse avancer les fonds nécessaires.

Mais un fonctionnaire de son propre ministère a émis de sé-

rieux doutes à ce sujet. Ottawa prévoit consulter les citoyens sur les moyens à prendre par l'entremise de leur Zone d'intervention prioritaire.

Par ailleurs, l'accord permet à Ottawa d'intervenir sur les tributaires du Saint-Laurent, une chasse gardée du Québec auparavant. Le ministre Paradis a reconnu que cette question constituait un point d'affrontement avec le fédéral, mais que le tout s'est réglé « dans le respect des juridictions ».

La Chaudière, intoxiquée par la pollution agricole, surtout porcine, fait partie des sept cours d'eau visés de même que la Boyer, petite rivière constituant le garde-manger des bélugas — l'éperlan arc-en-ciel s'y reproduit.

Le nouveau plan met sous surveillance 106 industries, soit 56 de plus que l'ancien. Douze usines s'ajoutent aux 50 devant réduire de 90 % leur pollution : dans l'Est, on retrouve Câbles Philipps, de

Rivière-Malbaie, et les minières Québec-Cartier et Wabush, sur la Côte-Nord. Les alumineries Lalco (Deschambault) et Alumax (Sept-Îles) ainsi que la « papetière » Malette (Saint-Raymond) apparaissent sur la liste des 156.

Du côté canadien, le ministère de l'Industrie et du Commerce disparaît du paysage, lui qui avait dépensé hors du Québec la majorité de ses fonds pour le Plan d'action Saint-Laurent.

Il est remplacé par la Santé, qui disposera de 10 millions \$ pour des bilans de santé des citoyens et l'évaluation des risques associés aux contaminants. Autre nouveauté, Vision 2000 se penchera aussi sur la pollution agricole, surtout par les pesticides. Finalement, l'accord ouvre la porte à la perspective de réduire à zéro, un jour, les déversements de poisons environnementaux qui s'inscrivent dans la chaîne alimentaire.

Les retards de Québec et d'O-



La ministre fédérale de l'Environnement, Sheila Copps, et son vis-à-vis québécois, Pierre Paradis, ont renouvelé, hier, le Plan d'action Saint-Laurent, terminé depuis un an.

tawa à s'entendre font en sorte que le plan quinquennal durera... quatre ans, les deux gouvernements faisant remonter à avril 1993 la comptabilité de Vision 2000.

Sur place, l'âme dirigeante de la Société pour vaincre la pollution (SVP), Daniel Green, s'est

montré peu impressionné par ces engagements. « Au-delà des belles phrases — « l'élimination virtuelle » des toxiques et « approche éco-systémique » —, comment se fera la décontamination? Quand Québec et Ottawa s'attaqueront-ils à l'héritage de pollution du fleuve? »

Transfert du centre de contrôle de l'aéroport de Québec  
Le Bloc revient à la charge

CAP-ROUGE — Le transfert du centre de contrôle radar de l'aéroport de Québec vers Montréal apparaît de plus en plus comme une aberration non seulement au plan économique, mais aussi au plan de la sécurité.

par CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

Les députés du Bloc québécois sont revenus à la charge, hier, pour dire que la seule motivation à ce transfert est un réveil de la bataille des gens de l'air pour le français. Après avoir démolé en février les arguments économiques du ministre fédéral des Transports, Doug Young, ils s'en sont pris cette fois à ses arguments sur la sécurité.

En conférence de presse à l'hôtel de ville de Cap-Rouge, les députés Philippe Paré, Michel Guimond et Antoine Dubé ont dénoncé les aberrations du centre d'urgence installé à Dorval, qu'ils ont visité à la mi-mars. « C'est une farce à se rouler par terre », disent-ils, relatant y avoir vu pour tout équipement trois téléphones



Le bloquiste Philippe Paré

et deux walkie-talkie. Qui plus est, il faut 25 minutes pour aller du centre régional de contrôle de Montréal au centre d'urgence, qui prendrait la relève si le premier devait être évacué : un temps précieux pendant lequel la sécurité aérienne ne serait plus assurée, disent-ils.

La solution, selon les députés bloquistes, est de transférer le centre d'urgence à Québec, qui prendrait le relais instantanément en cas de problème à Montréal.

D'autre part, ajoutent-ils, le maintien à Québec du centre de contrôle radar devrait s'accompagner d'un transfert du contrôle de toutes les opérations pour l'est du Québec, incluant les Îles-de-la-Madeleine, actuellement desservies par Moncton en anglais.

Le Bloc réitère qu'il est essentiel de garder deux centres de contrôle bilingues au Québec. Ses membres ajoutent qu'à plus long terme, et grâce aux nouvelles technologies qui permettent de concentrer en un seul lieu les opérations pour tout le pays, le seul centre bilingue restant à Montréal pourrait lui aussi être victime des restrictions et voir ses opérations transférées à Toronto.

« Et c'est une aberration mentale que de penser que ce pourrait être biligue », renchérit le député Paré.

Cette inquiétude est partagée par le président de l'Association des gens de l'air, René Dacier, présent hier.

## Des libéraux se portent à la défense de Robert Bourassa

QUÉBEC — Des libéraux se sont portés à la défense de l'ancien premier ministre Robert Bourassa au lendemain de la publication d'un livre qui le présente comme un tricheur sur le plan constitutionnel.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

Lise Bacon, ex-ministre très proche de M. Bourassa, a déclaré en entrevue que le rapport Allaire n'avait été qu'un « document de travail », et que celui-ci, par son attitude, ne faisait que refléter l'ambivalence des Québécois qui sont nationalistes, mais qui ne veulent pas couper le lien fédéral.

Un membre du comité constitutionnel du PLQ, Denis Therrien, vice-président du parti, a déclaré que ce serait « grandement exagéré » de le présenter comme un tricheur, car ce qu'il a voulu faire, en fait, c'est « temporer et rassurer les journaux de Toronto qui étaient en état de quasi-panique et croyaient, après la publication du rapport Allaire, qu'on allait établir la République du Québec ».

Selon M. Therrien, ce n'est

pas Pierre Anctil, l'actuel chef de cabinet du premier ministre Daniel Johnson qui a écrit le rapport Allaire, mais il est vrai qu'en tant que directeur général du PLQ, il était le seul permanent qui faisait le suivi des réunions du comité et informait Robert Bourassa de l'évolution du dossier.

M. Therrien conteste également l'opinion du journaliste Jean-François Lisée qui soutient que les assemblées des militants libéraux étaient biaisées en faveur de la souveraineté. « Il faut replacer ça dans le contexte de l'échec de Meech. Les gens étaient en beau jol vert contre Clyde Wells et des gens de l'Ouest, et notre position était plus radicale. C'était le cas dans l'immense majorité des assemblées auxquelles j'ai participé ».

Quant à l'auteur du rapport Allaire, Jean Allaire, il a tenu

hier à préciser que M. Bourassa avait été tenu au courant de toutes les étapes de la préparation de son rapport par Pierre Anctil et Jean-Pierre Roy, respectivement directeur-général et président du PLQ, et qu'il ne pouvait plaider la surprise. « Il savait fort bien ce qui se passait. Il y avait une rencontre par semaine avec Anctil au bureau de Québec. On ne lui a pas caché de choses et je me rappelle même qu'on lui a fait parvenir des documents alors qu'il était dans le sud ».

Il est vrai, reconnaît M. Allaire, que M. Bourassa est intervenu pour « arrondir les coins » sur certains aspects, notamment l'urgence de tenir un référendum et l'abolition du Sénat. « Je ne comprenais pas ce qui le chicanait à ce chapitre », dit M. Allaire.

Les p'tits matins décontractés  
de la fin de semaine...

Abonnez-vous :  
647-3333 (Québec)  
ou au 1-800-463-2362 (régions)

LE SOLEIL

EAGLE VISION



LE MEILLEUR PRIX

DU PREMIER COUP!

CHEZ GOSSELIN

1000 Jupp. 1001 ST-NICOLAS 831-2050

RÉSULTATS

Tirage du 94-04-18				
2	3	8	13	14
15	17	30	31	37
38	39	48	50	52
54	58	61	63	70

Prochain tirage: 94-04-19

TVA, le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Rêvez-vous de vacances ultraresponsantes, douces et énergisantes?

Vous avez alors besoin de THALASSOTHÉRAPIE

À PASPÉBIAC

Bains à l'eau de mer, enveloppements d'algues, massages thérapeutiques...

Le bonheur dans un somptueux manoir 19e siècle sur 15 acres de terrain aménagé au bord de la mer... où vous vous laisserez vivre...

« Là où l'ambiance fait la différence. »

AUBERGE DU PARC

Information et brochures : 1-800-463-0890

Beau temps, mauvais temps,  
je fais minutieusement le relevé  
des compteurs afin d'assurer  
la précision  
de votre  
facture.

j'ai le plaisir d'avoir  
tous les jours un contact direct  
avec nos clients d'Hydro-Québec  
qui fête cette année ses  
50 ans

A Hydro-Québec, nous avons pris  
de l'expérience avec les années.  
Mais nous restons jeunes pour  
mieux vous servir. Et nous y  
mettons toute notre énergie.

Appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE

Jacques Moffet  
Releveur de compteur  
Région Montmorency

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

30 ans d'énergie

## Comité permanent des Finances

# Martin et Anderson auront à expliquer leurs coupes

QUÉBEC — Le ministre des Finances, Paul Martin, et le ministre du Revenu national, David Anderson, comparaitront devant le comité permanent des finances pour faire la lumière sur les coupes de dépenses supplémentaires qui n'étaient pas prévues au dernier budget.

par PIERRE ASSELIN  
LE SOLEIL

Les membres du comité rencontraient des groupes à Québec, hier, pour préparer la révision de la taxe sur les produits et services. Au beau milieu de la séance, le député bloquiste Yvan Loubier a interrompu ces travaux pour proposer de convoquer les ministres Martin et Anderson afin d'examiner « poste

par poste » les dépenses prévues de leur ministère et les coupes que prépare le gouvernement.

M. Loubier a affirmé aux journalistes, quelques instants plus tard, qu'il était « agréablement surpris que cette demande ait été acceptée ». Le Bloc a déjà tenté la même manœuvre dans cinq autres comités, et ces demandes ont été battues à chaque reprise, a-t-il dit. Le Bloc se montre donc satisfait, d'autant

plus que, a soutenu le député, le ministre Martin se cache depuis un semaine.

Le Bloc appuie sa demande sur une déclaration en Chambre du premier ministre Jean Chrétien au sujet des « coupes additionnelles hors-budget ». Le premier ministre a suggéré d'utiliser les comités pour étudier toutes les recommandations de coupes et prendre connaissance des évaluations de chaque ministère.

M. Loubier croit que la comparaison des deux ministres devrait avoir lieu avant la fin d'avril.



Gilles Duceppe a dénoncé, hier, sur la colline parlementaire, le refus d'accorder l'asile à 4500 ressortissants de la Chine pendant qu'une cinquantaine de Chinois manifestaient au nom de leurs compatriotes.

## Le Bloc dénonce la discrimination faite aux Chinois demandeurs d'asile

OTTAWA (PC) — En rejetant leur demande d'asile, la Commission de l'immigration et du statut de réfugié a agi de manière discriminatoire envers 4500 Chinois demandeurs du statut de réfugié, accuse le député du Bloc Gilles Duceppe.

« De nombreux observateurs des droits de la personne comme Amnesty internationale ont dit qu'il y avait beaucoup de discrimination contre ces gens au sein de la commission, et je pense que nous devons revoir tous ces cas », a déclaré M. Duceppe, hier, sur la colline parlementaire, où, pendant ce temps, une cinquantaine de Chinois manifestaient au nom de leurs compatriotes.

Simultanément, le vice-premier ministre chinois Zou Jiahua arrivait au Canada pour s'y entretenir avec les premiers ministres Jean Chrétien et Daniel Johnson, entre autres.

Selon certains, le gouvernement fédéral aurait l'intention de déporter ces demandeurs afin de se gagner l'appui du gouvernement chinois.

David Austin, porte-parole de

la commission, a déclaré que les réfugiés chinois ont été jugés selon les critères appliqués aux réfugiés de tous les pays.

John Tackaberry, porte-parole d'Amnistie, a cependant déclaré que le gouvernement ne devrait pas renvoyer les Chinois dans leur pays où ils sont en danger.

Le Canada n'a déporté personne en Chine depuis le massacre de la place Tiananmen en 1989.

Le ministre de l'Immigration Sergio Marchi a par contre fait savoir que cette politique était actuellement révisée.

# McLaughlin démissionne

OTTAWA (PC) — Assumant pleinement la déconfiture de son parti aux dernières élections, Audrey McLaughlin démissionne de la direction du Nouveau parti démocratique. Elle quittera son poste aussitôt son successeur choisi.



« J'assume les résultats de la dernière élection, et c'est pourquoi je me retire », a dit Audrey McLaughlin, hier, à Ottawa.

« J'assume les résultats de la dernière élection, et c'est pourquoi je me retire », a-t-elle dit en conférence de presse, hier, à Ottawa.

« C'est la vie politique », a-t-elle ajouté, plutôt sereine, à la sortie d'une réunion avec l'exécutif national du NDP.

De 43 qu'ils étaient lors du déclenchement des élections en septembre 1993, les néo-démocrates ne sont plus que neuf aux Communes. « Nous sommes tous responsables », a vite nuancé la présidente du parti, Nancy Riche.

Audrey McLaughlin restera en poste jusqu'à la fin de 1995. Un congrès à la direction devrait suivre au printemps de 1996.

La députée du Yukon a tenu à préciser que les dirigeants du parti ne l'avaient pas incitée à partir.

Elle ne quitte d'ailleurs pas définitivement le NDP, annonçant son intention de se porter candidate aux prochaines élections dans sa circonscription.

Quatre noms sont présentement en tête du palmarès des successeurs : les députés Nelson Riis,

Lorne Nystrom, Chris Axworthy et Bill Blaikie.

Le premier serait actuellement courtisé par les réformistes de Preston Manning, qui rêvent toujours d'enlever au Bloc québécois le titre d'opposition officielle. Le Bloc n'a que deux députés de plus que le Reform Party.

Audrey McLaughlin a voulu tuer dans l'oeuf ces rumeurs. « Ce serait la pire des manipulations, l'action la plus rétrograde que de conclure une alliance avec le diable ; nos principes et nos politiques sont différents », a-t-elle insisté.

Presque anéanti en 1993, les néo-démocrates doivent non seulement se trouver un chef mais aussi reconstruire leur parti, un exercice qui sera difficile compte tenu de l'impopularité des gouvernements néo-démocrates de l'Ontario, de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique. Audrey McLaughlin ne perd toutefois pas espoir. « Il y aura toujours de la place pour un parti défendant la justice sociale et économique », a-t-elle soutenu.

« Cette femme de conviction n'a jamais dévié de son engagement à servir la population canadienne et la cause de la justice sociale », a fait savoir le premier ministre Jean Chrétien, hier, en reconnaissant la détermination, la compassion et l'intégrité de la leader néo-démocrate.

### Audrey McLaughlin

Naissance: le 7 novembre 1936, à Dutton, en Ontario.

Formation: à l'Université Western Ontario et à l'Université de Toronto.

Début de carrière: a travaillé comme enseignante, travailleuse sociale, consultante, et a exploité une ferme d'élevage de visons. Ex-directrice de l'Association canadienne de la santé mentale. A travaillé pour la Société d'aide à l'enfance de Toronto et a enseigné en Afrique pendant trois ans.

Famille: deux enfants, David et Tracey.

Carrière politique: élue aux Communes dans une élection partielle en 1987; pour la première fois, le Yukon était représenté par un député néo-démocrate. Réélue aux élections fédérales de novembre 1988 et nommée présidente du caucus du parti. A remporté le leadership du NDP en décembre 1989, délaissant Dave Barrett, alors député de Colombie-Britannique, par 244 voix. Réélue encore une fois aux élections d'octobre 1993.



Tonia Cowan - (PC)

### PRÊT HYPOTHÉCAIRE

# 3 MOIS DE LOYER GRATUITS!

Économisez au moins 2000 \$<sup>1</sup> dès le départ! Optez pour notre nouveau prêt hypothécaire de 7 ans. Pensez-y! Pendant les 90 premiers jours, vous n'avez aucun paiement à faire, et nous renonçons aux intérêts durant cette période<sup>2</sup>. Rien à payer pendant 3 mois! Voilà un bon coup de pouce pour régler les imprévus qui accompagnent souvent l'achat d'une maison ou pour vos nouveaux projets de décoration. N'attendez pas! Communiquez avec nous sans tarder ou, mieux, passez nous voir!

<sup>1</sup> Exemple basé sur un terme de 7 ans à un taux de 9 3/4% (en vigueur le 7 avril 1994) sur une hypothèque de 100 000 \$. Les taux sont sujets à changement sans préavis. Sujet à certaines conditions. Offre d'une durée limitée; ne peut être combinée à aucune autre offre.  
<sup>2</sup> Les remboursements de capital seront reportés sur le solde à payer à la fin du terme.



BANQUE  
LAURENTIENNE



LE MEILLEUR PRIX  
DU PREMIER COUP!  
CHEZ  
**GOSSELIN**  
1000 St-Nicolas 831-2050

### CORRECTION de la myopie et de l'astigmatisme au LASER

Dr Yolande Dubé m.d.  
D.A.B.O. FRCS (C)  
Ophtalmologiste

Pavillon du Jeffery Hale  
1270, chemin Sainte-Foy

Pour information : (418) 687-3326

### SUPER DÉFI BIGFOOT '94

Colisée de Québec  
Le samedi 23 avril à 20h

L'événement sport motorisé le plus populaire à Québec. Trois heures d'action et de démolition pour les vrais amateurs de sensations fortes.

#### En vedette:

- L'unique femme pilote de Bigfoot au monde (Pamela Waters)
- 8 nouveaux camions Bigfoot (75 000 \$ en bourses)
- Le retour du nouveau Nitemare (champion '92 et '93)
- "Hell on wheels" (Moto Turbine) 2 000 HP
- Tires de voitures modifiées (avec charge progressive)
- Courses de moto quatre roues, Défi Québec-Ontario
- Courses sur les voitures, concours de "wheely" (Bigfoot)
- Samson, l'homme qui tire un "Bigfoot"

**Budweiser**

Assurez-vous des meilleures places, réservez vos billets dès maintenant sur réseau

Billetech 691-7211



### LA SEMELLE EST AGRESSIVE, ALORS RELAXEZ.

Grâce au dessin hélicoïdal et au composé ultra-adhérent de leur semelle, rien dans la conduite d'été ne rebute les pneus radiaux de performance S707 de Yokohama. Alors, relaxez et profitez de la route, que la chaussée soit mouillée ou sèche. Et ces pneus sont couverts par la Protection contre les risques routiers de Yokohama.

- Installation professionnelle
- Garantie exceptionnelle
- Prix concurrentiel

**IMPORT EXPERT**

PIÈCES ET ACCESSOIRES AUTOMOBILES

QUÉBEC: 444, Graham Bell, Sainte-Foy (Québec) (418) 687-4022  
CHICOUTIMI: 1500, boul. Saint-Paul, local 100, Chicoutimi (Québec) (418) 696-0044  
MONTREAL: 1203, boul. Curé-Panier O, Longueuil (Québec) (418) 753-1511



**YOKOHAMA**  
Radiaux de Performance

LES SUPERFORMANTS.

Si le Conseil du Trésor donne le feu vert aux travaux

# Le Centre des congrès inauguré en septembre 1996

QUÉBEC — Si le Conseil du Trésor donne finalement le feu vert, aujourd'hui, pour le lancement des travaux de construction du Centre des congrès, le président de la Société du centre des congrès, Miville Vachon, espère être en mesure d'inaugurer son édifice tout neuf le 1er septembre 1996.

par GILLES BOVIN  
LE SOLEIL

Témoignant hier, devant la commission parlementaire, M. Vachon a expliqué avoir obtenu l'assurance du gérant du chantier, Verreault-Roccos, et de la Société immobilière du Québec, maître d'oeuvre du projet, que les travaux peuvent être réalisés en « 24 mois ».

Confiant que le Trésor et le conseil des ministres lèveront finalement demain et mercredi les

dernières entraves au début du chantier, M. Vachon calcule que les travaux pourraient s'amorcer dans les prochains jours pour permettre de livrer l'édifice le 1er mai 1996. Ce dernier estime qu'il aura besoin d'un autre quatre mois pour meubler et décorer (rideaux, tentures, etc) le centre qui ouvrirait ainsi ses portes au début de septembre. Initialement, cet édifice de 81 millions \$ devait ouvrir ses portes en décembre 1995.

M. Vachon a un peu levé le voile, hier, sur les motifs qui ont

entraîné des difficultés de dernière heure dans l'évolution de ce dossier, soit les droits aériens de Trizec et l'empiètement du débarcadère du Centre des congrès sur l'emprise du Blvd René-Lévesque.

Le pdg a expliqué qu'une entente de principe était finalement intervenue entre le gouvernement

du Québec, la Ville de Québec et le propriétaire de Place Québec, Trizec, pour le versement d'un dédommagement de 5 millions \$ à ce dernier pour compenser le fait que son édifice perdra sa vue aérienne à la suite de la construction du centre. Selon les informations obtenues par LE SOLEIL, la Ville

de Québec voudrait que le gouvernement finance sa part de 50 % de cette entente.

Le deuxième obstacle majeur à la signature des ententes finales venait également du fait que la ville aurait bien aimé avoir l'assurance que le programme d'infrastructure urbaine permettrait de fi-

nancer les travaux de rénovation du Blvd René-Lévesque. Le débarcadère du Centre des congrès empiète sur l'emprise de cet axe routier et il faudra donc y effectuer des travaux importants. Les promoteurs voulaient savoir qui assumerait la facture si la ville n'a pas les budgets pour le faire.

## Le PQ dénonce l'attribution de plus de 4 millions de contrats sans appel d'offres

QUÉBEC — Le Parti québécois a accusé hier le gouvernement d'avoir politisé la Société immobilière du Québec (SIQ) et la Société

du centre des congrès de Québec en y nommant des amis du régime. Dans le cas du Centre des congrès, le PQ soutient en outre qu'on y a attribué plus de 4 millions \$ en contrats sans appel d'offres.

La charge est venue au cours de l'étude des crédits du ministère des services gouvernementaux et a été menée par le député péquiste de Portneuf, Roger Bertrand. Ce dernier a vivement reproché au parti au pouvoir d'avoir fait déferler la « vague rouge » sur des sociétés d'État. Selon lui, le nouveau pdg de la SIQ, Pierre Prémont, est un sympathisant li-

béral; tout comme Clément Pate-naude, qui vient d'être nommé administrateur et ils ont travaillé ensemble au sein de la firme Mallette, Benoit et Rondeau.

M. Bertrand a poursuivi en énumérant d'autres nominations politiques à différentes fonctions à la SIQ: Claude Fortin, vice-président opérations et ex-directeur du PLQ, Bill Bartlett, vice-président location un ancien adjoint de Gil Rémillard et organisateur libéral, Lyne Audet, François Boissonnault, Jacques Poulin, Pierre Blouin, tous d'anciens attachés politiques sauf M. Blouin qui serait lui le cousin de l'ancien président Miville Vachon.

Le député d'opposition devait donner le cas de la Société du palais des congrès de Québec qui a accueilli Miville Vachon, Guy Vachon (vice-président opérations), Ben Payeur ancien président du PLQ, Michel Bureau, ainsi qu'Anne Cantin et Marie-Claire Ouellet, qui faisaient partie du personnel politique du ministre Marc-Yvan Côté. Mme Ouellet est depuis peu directrice du bureau de National à Québec.

Par ailleurs, le député de Portneuf a soutenu que la nouvelle Société du Palais des congrès a attribué plus de 4 millions \$ de contrats à des firmes en évitant l'appel d'offres et en optant pour l'appel sur candidatures qui permet de limiter le nombre de soumissionnaires. C'est ainsi, selon les documents du PQ, que 1,9 million \$ a été accordé à la firme JE Verreault-Roccos pour la gérance du chantier, 1,3 million \$ à Cima pour la mécanique et 1,1 million \$ au Consortium les Consultants BPR-Pabla.

# UNE LINCOLN

pour beaucoup moins que vous ne pensiez!



**Signature**  
TOWN CAR 1993  
Valeur de 44 577 \$  
**SPÉCIAL**  
**30 995 \$**  
Transport et préparation inclus

# 7160

- Moteur V-8 modulaire
- 4,6 litres, EFI, à échappement jumelé
- Pont arrière antipatinage électronique
- Siège électrique à mémoire et support lombaire
- en plus de son équipement très complet

Ne ratez pas cette occasion d'acheter le "démon" du président! Un véhicule exceptionnel, prestigieux, portant un bas kilométrage. Une occasion très avantageuse pour son futur propriétaire.

«L'ASSURANCE D'UNE BONNE AFFAIRE»

**Montcalm Automobiles**  
"VOTRE GARAGE DE CONFIANCE"  
VENTE - LOCATION  
529-2131 901, 1<sup>re</sup> AVENUE, QUÉBEC

MERCURY LINCOLN

SERVICE DE NUIT  
Ouvrez le samedi de midi jusqu'à 3 h 30 p.m.

par DONALD CHARETTE  
LE SOLEIL

Tirage du 94-04-16		GAGNANTS		LOTS	
1	2	6/6	0	1 000 000,00 \$	
19	24	5/6+	1	23 684,60 \$	
35	37	5/6	19	831,00 \$	
Numéro complémentaire: 27		4/6	1 166	63,20 \$	
MISE-TÔT 9 11 34 37		3/6	20 379	5,00 \$	
GAGNANTS 55		Ventes totales: 864 704,00 \$		Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$	
LOTS 909,10 \$					

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

TOUS NOS ORDINATEURS SONT PAYABLES EN SEPTEMBRE 1994

## ORDINATEUR MERCIER

- 386SX40 • Mémoire de 1 Mo
- Disque rigide de 170 Mo
- Écran VGA couleur
- DOS français 6.2
- Clavier

**PRIX INCROYABLE 999 \$**

IMPRIMANTE LASER 599 \$ \*  
\* Paiement comptant seulement

**INFORMATIQUE MERCIER**

7140, boul. Hamel Ouest  
Sainte-Foy  
871-7022

## C'EST LE TEMPS DE L'ENTREPOSAGE

Un bon entreposage l'été et, l'hiver venu, votre fourrure aura gardé sa belle apparence. Car, une fourrure, c'est le plus précieux des manteaux. Ne vous contentez donc pas de le remiser dans un endroit frais pendant la belle saison. Assurez-vous qu'un expert l'examine minutieusement durant son entreposage. Notre maison produit de la fourrure de haute qualité, de la confection à la conception en passant par le nettoyage et les retouches. Laissez-nous nous occuper de votre manteau; nous serons aux petits soins pour votre fourrure. VERIFICATION ET ESTIMATION GRATUITES. Il ne vous restera plus qu'à décider des réparations après un examen minutieux par nos experts. Puis, nous entreposerons votre manteau dans une voûte à température contrôlée, aussi sécuritaire qu'un coffre-fort. Nous assurons et protégeons votre précieuse possession. C'est chaleureusement que nous vous invitons à profiter de la fraîcheur de nos installations.



COUREZ LA CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE À GUARDALAVACA pour 2 personnes (incluant 2 repas par jour) en collaboration avec

**vacances air transat**

CUEILLETTE ET LIVRAISON GRATUITES  
**654-3660**

**PRÉMONT FORGUES**  
FOURRURES

Place de la Cité - 654-3660  
Stationnement gratuit

# UN VOYAGE GRATUIT AUX BAHAMAS POUR TOUT NOUVEAU PRÊT HYPOTHÉCAIRE!

**Bahama rama!**

Contractez une nouvelle hypothèque ou transférez votre hypothèque actuelle (minimum de 100 000 \$) au Trust National et nous vous offrons un voyage aux Bahamas pour deux personnes d'une valeur de 1 400 \$ GRATUITEMENT! Vous voyagez avec la ligne aérienne Canada 3000 et vous logez dans une chambre de luxe pendant 4 jours et 3 nuits au fabuleux hôtel Radisson Cable Beach Casino & Golf Resort.

Tous les détails en succursale.

**Trust National**  
Pour un avenir sûr

\* Toute demande doit être reçue avant le 30 juin 1994 et terminée avant le 31 août 1994. Cette offre ne s'applique qu'aux nouveaux prêts hypothécaires et aux transferts d'hypothèques d'un an à terme convertible ou fermés de 1 à 5 ans (minimum de 100 000 \$).

# Assurance-chômage: la Gaspésie et le Bas-St-Laurent veulent un répit

OTTAWA — Les récentes compressions dans le programme d'assurance-chômage vont mettre en péril les efforts de prise en main de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, estiment les représentants d'Opération Dignité 2.

par MANON CORNELLIER  
de la Presse canadienne

Appuyés par le Bloc québécois, ils sont venus hier à Ottawa demander au gouvernement d'accorder un sursis d'un an à leur région en l'exemptant des effets de la réforme.

En contrepartie, ils s'engagent à réunir tout ce qui bouge en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent pour trouver une façon d'utiliser les fonds fédéraux et provinciaux destinés à la sécurité du revenu de manière plus productive et créatrice d'emplois.

« La population est prête à offrir une nouvelle forme de parté-

nariat. Nous sommes capables de retrousser nos manches et de bâtir un village pour demain », a déclaré le porte-parole du groupe, M. Gilles Raymond. De l'avis du groupe, les gens des régions savent mieux que les fonctionnaires ce qui doit être fait chez eux.

Mais cela demande du temps et la réforme, qui diminue le nombre de semaines de prestation et resserre les critères d'admissibilité, commence déjà à entrer en vigueur.

M. Berthier Pelletier, maire d'Esprit-Saint et administrateur du groupe, a rappelé qu'Opération Dignité avait plus de 20 ans et qu'elle avait permis aux commu-

nautés de sauver leurs villages et de créer quelques 2000 emplois. Il a souligné la création des Organismes de gestion en commun de la forêt et du Fonds d'exploration minière.

Mais ce travail de prise en charge n'est pas terminé et, selon un autre administrateur d'Opération Dignité, Gildas Cimon, ce n'est pas en appauvrissant encore la population qu'on va aider les choses. Au contraire, a-t-il ajouté.

Selon M. Raymond, le gouvernement aurait dû évaluer les impacts humains de ses décisions avant de procéder à cette réforme « broche à foin ».

Il a rappelé que dans une région qui dépend de la forêt et de la pêche, l'emploi est saisonnier et précaire. Mais ce sont des villages entiers qui en dépendent, des communautés assez petites pour

que chacun puisse prédire qui sera affecté.

« Je pourrais vous nommer les familles qui vont tomber sur le bien-être social cette année à cause de la modification à la loi », a souligné M. Raymond en parlant de son propre village.

Pour la critique bloquiste Francine Lalonde, la « brutalité » des dernières compressions a semé le désarroi dans les communautés qui dépendent encore de l'assurance-chômage une partie de l'année.

A son avis, le ministre Axworthy aurait dû prévenir la population de l'imminence d'une réforme de l'assurance-chômage et accorder aux populations le temps de se pencher sur une solution de rechange.

# Serrez la vis! dit C.D. Howe

OTTAWA — L'assurance-chômage est devenue un mode de vie pour un trop grand nombre de Canadiens, et ce système a besoin de changements radicaux, soutient un groupe d'experts indépendants, dans une étude publiée hier.

par LARRY WELSH  
de la Presse canadienne

De plus en plus de gens s'accordent à dire que l'actuel régime d'assurance-chômage est hors de contrôle, ou à tout le moins manipulé par plusieurs participants — employés autant qu'employés, écrit l'un des membres du groupe, l'universitaire Christopher Green, dans le rapport publié par l'Institut C.D. Howe.

S'il n'en tenait qu'à M. Green, les chômeurs vivant dans des régions à fort taux de chômage n'auraient pas droit à des prestations prolongées, ne pourraient pas retirer plus de 80 semaines d'assurance-chômage à l'intérieur d'une période de cinq ans et recevraient des remboursements d'impôts plus élevés s'ils gagnaient un revenu faible.

Ensemble, ces changements pourraient épargner 2 milliards \$ par an en moyenne, assure le professeur d'économie de l'université McGill.

Le gouvernement libéral prévoit se livrer à une réforme de l'ensemble du filet de sécurité sociale au Canada d'ici deux ans, et le ministre du Perfectionnement des ressources humaines, M. Lloyd Axworthy, proposera vraisemblablement des modifications aux régimes d'assurance-chômage et d'assistance sociale dans les semaines qui viennent.

M. Green reconnaît que si ses propositions étaient appliquées, plusieurs personnes perdraient leurs prestations, surtout les habitants de régions à taux de chômage élevé qui touchent souvent des chèques d'assurance-chômage.

Ces changements pourraient les inciter à se trouver des emplois à long terme ou à déménager dans d'autres régions du pays, soutient M. Green.

## Main-d'oeuvre: Larose craint une «ententette»

MONTREAL (PC) — Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) Gérald Larose est convaincu que le gouvernement fédéral simulera d'ici peu une entente avec le Québec relativement au dossier de la formation de la main-d'oeuvre, histoire d'aider le premier ministre Daniel Johnson à gagner les prochaines élections.

« C'est sûr qu'il va y avoir une "ententette", encore une fumeristerie », a dit hier M. Larose.

Le leader syndical faisait ainsi allusion à une entente signée entre le premier ministre Robert Bourassa et l'ex-première ministre Kim Campbell, lors de la dernière campagne électorale.

« Pendant qu'on continue de parler, le système est inefficace et entraîne des coûts énormes », a déploré Claude Béland.

Le Bloc québécois a estimé à 300 millions \$ les fonds gaspillés annuellement en raison des chevauchements et des doublons des programmes de formation de la main-d'oeuvre.

## Le CPQ souhaite moins de déficit sans hausse d'impôt

MONTREAL (PC) — Pas question de tolérer un déficit qui friserait les 5 milliards \$. Le gouvernement du Québec doit parvenir à le réduire, et ce sans augmenter les impôts.

C'est le message sans équivoque qu'a lancé hier le Conseil du patronat, devant les rumeurs qui se multiplient avant le budget provincial qui doit être déposé à la fin du mois.

Les plus récentes rumeurs font état d'un déficit qui avoisinerait les 5 milliards \$ et que l'État tolérerait aussi élevé en raison de la conjoncture économique et sociale difficile, ainsi que de la proximité des élections.

Toutefois, le Conseil du patronat rejette ces justifications. « Un déficit qui oscillerait aux environs de 5 milliards \$ serait intolérable », commente le président Ghislain Dufour, dans un communiqué.

Le CPQ invite le gouvernement de Daniel Johnson à « vivre selon ses moyens » en réduisant considérablement ses propres dépenses plutôt que de puiser dans la poche des contribuables. « Les citoyens sont surtaxés et surendettés. »

# LE PLUS PETIT PAIEMENT



incluant vidange d'huile illimitée, à vie, sans frais.

<b>1994 COLT GL</b> 219\$ tout inclus par mois 60 mois	<b>1994 SUNDANCE SPORT</b> 222\$ tout inclus par mois 60 mois	<b>1995 NEON BERLINE</b> 288\$ tout inclus par mois 60 mois
<b>1994 ACCLAIM</b> 299\$ tout inclus par mois 60 mois	<b>1994 VOYAGER V6</b> 322\$ tout inclus par mois 60 mois	<b>1994 INTREPID</b> 388\$ tout inclus par mois 60 mois

Stock	Modèle	À financer	Intérêt	Taux	Frais totaux	Résiduel	Coût km excédentaire
40107	Colt	12 229 \$	3530 \$	8,95 %	15 765 \$	2 625 \$	4 c
40553	Sundance	12 743 \$	3 754 \$	8,95 %	16 497 \$	3 150 \$	4 c
40650	Neon	16 647 \$	4 921 \$	8,95 %	21 568 \$	4 200 \$	4 c
40645	Acclaim	16 832 \$	5 058 \$	8,95 %	21 890 \$	3 950 \$	4 c
40769	Voyager	20 076 \$	6 264 \$	8,95 %	26 340 \$	6 840 \$	7 c
40613	Intrepid	23 073 \$	6 994 \$	8,95 %	30 067 \$	6 675 \$	7 c

L'emprunteur peut payer ou refinancer le solde du prêt ou remettre à la Banque la voiture achetée en remboursement du solde du prêt. 24 000 kilomètres gratuits par année financée, après approbation du crédit par la Banque Royale. Rabais, transport, frais de gestion, préparation et changement d'huile à vie INCLUS. Prévoir 1 000 \$ de comptant ou l'équivalent en échange.

**VOICI LE MEILLEUR PLAN DE FINANCEMENT DE TOUTE L'INDUSTRIE**

La Maison Chrysler de Charlesbourg est le seul concessionnaire Plymouth Chrysler de la région de Québec autorisé à vous offrir le plan Prêt-rachat Royal de la Banque Royale, mode de financement exclusif qui nous donne un avantage considérable sur nos concurrents. Il nous permet de vous offrir, en même temps, un taux d'intérêt très bas et en plus, des importants rabais de Chrysler.

En toute confiance...



## LA MAISON CHRYSLER de Charlesbourg

5070, boul. du Jardin, Charlesbourg. Pour rendez-vous: 622-4700

En toute confiance...



**SI RÉELS, SI VRAIS**

**L'INVASION DES DINOSAURES Patinodrome Sainte-Foy**

65 DINOSAURES GRANDEUR NATURE

mercredi au vendredi de 13h à 20h  
samedi et dimanche de 10h à 20h

Aussi sur place, collection de crânes de dinosaures (fossiles)

TELE 4 Information: 650-6717

**Porté par aucune vedette**

On ne porte pas des New Balance parce qu'une vedette en porte. On les porte parce qu'elles sont mieux ajustées. Contrairement aux autres marques, elles sont offertes dans une gamme complète de largeurs.

**new balance AB**  
Une approche plus intelligente à la fabrication de chaussures.

LARGEURS DISPONIBLES	MOULÉS ▼ LARGEURS		2A	B	D	2E	4E
	FEMMES	HOMMES					

Disponible avec plaisir sur commande rapide

Certains modèles d'hommes jusqu'à 16, femmes 13.

**PROTHÈSES • ORTHÈSES SAVARD SERVICES-CONSEILS**

2575, BOUL. HAMEL OUEST QUÉBEC (Québec) G1P 2H9 (418) 681-6381

**MARINE & BLANC**

**CLASSIQUE MARINE & BLANC AUTHENTIQUE**

**OUVERT DIMANCHE**

Place Ste-Foy (près d'Eaton) 650-5222

Place du Séquenay, Chicoutimi 698-0558

# Défense de toucher!

QUÉBEC — L'homme est assis dos au mur, manteau sur le dos, tuque sur la tête, l'air du gars pressé. À quelques centimètres de lui, une femme danse, nue. Il ne fait aucun mouvement. La clientèle des bars de danseuses est d'une sagesse exemplaire...

textes de CLAUDETTE SAMSON  
LE SOLEIL

D'un bar à l'autre, même scénario, seul le décor varie au gré du standing. Des filles — on ne parle jamais de « femmes » dans ce milieu — passent l'une après l'autre sur la scène, le temps de trois

font en moyenne entre 100 et 300 \$ — net — par soir, dans les bars de la région de Québec.

## D'un standing à l'autre

Le journaliste du SOLEIL s'est payé une petite tournée des « bars à 5 », histoire de prendre le pouls.

Premier arrêt au Carol, boulevard Hamel à Sainte-Foy, un vendredi soir. Les (inévitables) portiers sont en habits de soirée. Avec un prix d'entrée de 3 \$, vestiaire, la bière à 4,75 \$, la clientèle est vite triée, ce n'est pas la place des assistés ou des gagne-petit.

Deuxième étape, La Broussaille, à Ville Vanier. « Le 1er du mois, c'est l'enfer », dira une employée. Pas de prix d'entrée, mais la bière ne se donne pas là non plus : 4,50 \$. Ici aussi la conduite de la clientèle est encadrée de près. Pas de brasses-camarade, la musique n'est pas très forte, contrairement au Carol. Aux tables, les danseuses sont un peu plus audacieuses, à la limite de ce que permet la loi. Les seins effleurent presque la bouche du client, qui parfois se permet de toucher les épaules ou les cuisses.

Mais ce qui caractérise vraiment l'ambiance, c'est la présence d'un écran de télévision, où un film porno défile sans fin. Comme une incongruité, deux autres écrans présentent un film d'aventure et, ce vendredi soir, les quilles! Les clients ont l'oeil qui va de la scène au film porno. Personne n'applaudit.

Un troisième bar, le Folichon, aussi sur le boulevard Hamel, à L'Ancienne-Lorette, un midi de semaine. L'endroit est considéré comme le « hi-class » de la danse nue dans la région. Pour une profane, y aller à l'heure du dîner relève du surréalisme : dans la pénombre, on cause entre « gens d'affaires », certains clients font danser une femme à leur table, puis ressortent en plein soleil et retournent au boulot. Quant à la danseuse qui s'exécute sous l'oeil du gars qui grignote soigneusement sa côte de boeuf, on n'ose lui demander comment elle se sent!



Il y a les « bars à 5 » et les « bars à 10 ». Le degré de tolérance varie en fonction du prix...

## Aux déesses de la scène :

Sois belle, mais modeste,  
Offerte, mais vertueuse,  
Aguichante, mais chaste,  
Provocante et cambrée,  
Ta parure...  
C'est toi-même.

Inscription relevée à l'entrée  
du bar Le Folichon

## Bienvenue au « confessionnal » Là où le client peut « tâter »...

QUÉBEC — Dans le milieu des danseuses nues, les « bars à 10 », ceux où le client peut avoir une danse intime derrière un isolement — le « confessionnal » — pour 10 \$, marquent une différence importante de standing. Il est généralement entendu qu'à ce prix, le client pourra « tâter ». Les possibilités augmentent avec les prix.

Pour Lucie, une ancienne danseuse qui accompagne le journaliste du SOLEIL, « une danseuse qui se respecte va pas dans les bars à 10! »

La tournée se termine dans l'un de ces bars, un mercredi soir. Impossible de le nommer sans risquer les poursuites.

La différence de standing se voit dès l'entrée. Ici, pas de décor huppé. Au fond de la salle, les fameux isolements, faits de contre-plaqué peint en gris plancher, sont tout ce qu'il y a de plus moche.

Ce soir-là, la clientèle se divise en deux. D'un côté, les *straights*, de l'autre les *bums*. Le vendeur de coke est appuyé au comptoir, les danseuses vont « jaser » avec lui à tour de rôle. Rien de très discret. Dans la salle de bain, la drogue est omniprésente. Mais rien de pire que dans n'importe quelle discothèque ou bar « ordinaire » de même catégorie, rappellera Lucie avec justesse.

Sur la scène, la danseuse a des gestes plus osés et surtout plus vulgaires que dans les « bars à 5 ». Elle en met même un peu trop : seul un homme peut croire qu'une femme a quelque plaisir à s'étirer les seins de cette façon!

Il y a un va-et-vient constant des tables aux isolements, dont les hommes ressortent le visage le plus impassible possible...

Contrairement aux « bars à 5 », si la journaliste du SOLEIL n'avait pas été accompagnée ce soir-là d'une ancienne danseuse, elle restait dehors. Les femmes sans hommes sont regardées avec suspicion. L'accueil du *doorman* était refroidissant : « Vous cherchez vos maris, mesdames? »



chansons. Partout, les incontournables miroirs, où le client se voit regarder la danseuse. Partout aussi, elles montent sur scène avec leur sacoche, qu'elles balancent dans un coin. Pas le choix, c'est là que vont leurs recettes, et il n'y a aucun lieu où les mettre en sûreté.

Au gré de la musique, elles enlèvent leur peu de vêtements, se languissent autour d'un poteau, s'allongent sur un tapis ou même directement par terre, miment des caresses ou des gestes de masturbation... L'énergie et la qualité du spectacle varient considérablement d'une danseuse à l'autre. Plus elles en mettent, plus leurs chances de faire beaucoup d'argent augmentent.

Car ce qui est payant, ce n'est pas de danser sur scène. Elles reçoivent pour cela un salaire minable. Ce qui paie, c'est de danser aux tables. À 5 \$ la danse, elles

## Une minorité de danseuses touchent à la prostitution

QUÉBEC — « Une danseuse n'est pas là pour vendre son derrière. Elle est là pour vendre une illusion! »

### La loi et la morale

Ex-danseuse, Lucie en a plus que marre qu'on associe les danseuses à la prostitution.

Selon une policière, peu de danseuses se prostituent en milieu urbain, mais la situation diffère dans les régions rurales. Plusieurs intervenants sociaux indiquent qu'elles constituent un bassin de choix pour la prostitution, mais celles qui décident de franchir la barrière vont souvent délaissier la danse, parce que moins payante.

En vertu de la loi, tout contact physique en échange d'argent est de la prostitution. Le fait donc pour un client de caresser les épaules et les cuisses d'une danseuse, comme cela se fait dans certains bars, constitue une infraction. Toutefois, soulignera un policier, le législateur tient compte de ce qui est socialement acceptable. « Mettre la main sur l'épaule, est-ce indécent? » dit-il pour illustrer la difficulté à porter des accusations.

Dans les « bars à 10 », il arrive

que les policiers trouvent du sperme ou des condoms au sol dans les bars avec isolements, lors des rares descentes qui s'y font. Si toutes les danseuses ne vont pas aussi loin, il est admis que la plupart se laissent au moins caresser les seins. À ce moment-là, elles se défendent de faire de la prostitution. « Pour elles, il est normal que si le client paie plus cher, il en ait plus pour son argent », dira la policière. À leurs yeux, la prostitution commence lorsqu'il y a des gestes visant à « satisfaire » le client : masturbation, fellation, pénétration...

Demain : la « femme-objet » à son meilleur

## Un seul policier de la SQ pour la contrebande à Akwesasne

QUÉBEC — Il n'y a qu'un seul policier de la Sûreté du Québec en poste à Akwesasne, une réserve indienne pourtant identifiée comme une plaque tournante de la contrebande au Québec.

par NORMAN DELISLE  
de la Presse canadienne

C'est ce qu'indiquent les statistiques contenues dans un document produit par le ministère de la Sécurité publique et remis hier en commission parlementaire.

Le porte-parole de l'opposition, Francis Dufour, député péquiste de Jonquières, a qualifié la situation d'« inquiétante », tandis que le ministre Robert Middlemiss a expliqué que la sécurité est assurée à cet endroit par le corps policier autochtone des *Peacekeepers*, à la suite d'une entente quadripartite entre le Québec, l'Ontario, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et la communauté mohawk.

Selon le document ministériel, il n'y avait en 1993 qu'un seul policier de la SQ en poste à Akwesasne. On comptait 53 policiers de la Sûreté affectés à la surveillance de la réserve de Kahnawake et

huit à Kanesatake.

Mais au pire de la crise amérindienne, en 1990, les policiers de la SQ étaient répartis de la façon suivante : 62 en moyenne à Akwesasne (avec un maximum de 91 à un moment donné), 218 à Kahnawake (avec une pointe de 738 en une occasion) et 34 à Kanesatake, où le nombre a atteint 338 un certain jour.

Au total, le coût de la présence de la Sûreté du Québec sur ces trois réserves autochtones s'élève à 80 millions \$ depuis 1990.

Le ministre Robert Middlemiss a souligné que c'est à la demande de la communauté d'Akwesasne que la Sûreté du Québec s'est pratiquement retirée en 1992. « Ils nous ont dit que ce n'était plus nécessaire et on a retiré nos effectifs à leur demande », a-t-il fait valoir.

M. Middlemiss a également noté les difficultés qu'il y a pour se rendre sur ce territoire. La ré-

serve est officiellement située au Québec mais il faut passer par l'Ontario, puis par le territoire new-yorkais pour s'y rendre.

Pour assurer la sécurité à Akwesasne, il y a eu une entente quadripartite entre la SQ, la police ontarienne, la GRC et la communauté autochtone, a rappelé le ministre.

M. Middlemiss a aussi prétendu que, dans son programme politique, le Parti québécois propose de conférer plus d'autonomie aux communautés autochtones. Céder les pouvoirs policiers à certaines communautés autochtones est justement un pas dans cette direction, a noté le ministre.

Le député Francis Dufour a voulu savoir si des *Warriors* étaient impliqués dans la contrebande illégale.

« Je n'ai rien de concret pour relier quelqu'un en particulier à ce trafic. Il y a du oui-dire que beaucoup de choses transigent par les communautés autochtones mais je n'ai aucune indication en ce sens », a répondu le ministre Middlemiss.

**Élégant et Hardi**

Harry vous propose ce choix varié de chemises et de cravates pour ajouter du piquant à votre vie.

Chemise, coton 100 deniers à 2 pils. JP Tifford. 75 \$

Chemise, coton 100 deniers à 2 pils. JP Tifford Custom. 98,50 \$

Chemise, coton 100 deniers à 2 pils. JP Tifford. 85 \$

Pensez à l'été comme à la saison du renouvellement.

Faites preuve d'audace! La vie n'en sera que plus belle.

Harry vous offre de magnifiques chemises habillées à rayures multiples, à carreaux, ou unies à col et poignets mousquetaire blancs. Agrémentez le tout d'une élégante cravate aux coloris et aux motifs les plus variés.

Nos chemises habillées sont en coton soyeux et respirent de qualité et de confort. Toutes confectionnées

avec un soin méticuleux par JP Tifford. Les cravates, en tissage de soie et motifs imprimés, sont signées Hugo Boss, Ermengildo Zegna, Valentino, JP Tifford ou Avanzata. À partir de 65 \$. Chemises et cravates se marient à merveille et elles sauront donner une apparence de jeunesse à vos tenues d'été. Elles compléteront au mieux votre collection de chemises et de cravates classiques.

Faites preuve d'audace et profitez au maximum de l'été.

**HARRY ROSEN**

PLACE STE-FOY • 657-5465

LE MONDE



## Moscou dénonce les Serbes

MOSCOU (d'après AFP) — L'envoyé spécial russe pour l'ex-Yougoslavie, Vitali Tchourkine, a appelé la Russie, hier, à rompre les discussions avec les Serbes de Bosnie, qu'il a accusés d'abuser du soutien de Moscou.

« Le temps est venu pour la Russie de cesser toute discussion avec les Serbes de Bosnie », a-t-il affirmé, selon Interfax. « Le temps des discussions est passé », a ajouté M. Tchourkine.

De retour d'un séjour de neuf jours dans l'ex-Yougoslavie, le vice-ministre russe des Affaires étrangères a affirmé que les Serbes de Bosnie devaient comprendre qu'ils discutaient avec une grande puissance « et non

avec une république bananière ».

Il s'agit des critiques les plus vives jamais exprimées par un responsable russe à l'encontre des Serbes de Bosnie, et les déclarations de M. Tchourkine suggèrent un changement radical de la politique russe à la lumière des récents développements dans l'enclave musulmane de Gorazde, dans l'est de la Bosnie.

« Un petit groupes de personnes » parmi les Serbes de Bosnie est devenu « fou de guerre », a affirmé M. Tchourkine, affirmant que la Russie devait décider si elle allait permettre à « un groupe d'extrémistes » de se cacher derrière le soutien de Moscou pour parvenir à ses propres fins.

« Notre réponse est sans équivoque: jamais. Et si quelqu'un tente de jouer avec la politique de la Russie, la Russie répondra comme une grande puissance », a-t-il dit.

« Quand les Serbes affirmaient que tout le monde était contre eux et demandaient de l'aide, nous avons accepté à condition qu'ils suivent nos instructions. Au lieu de ça, les Serbes de Bosnie utilisent la politique russe comme une couverture » pour atteindre leurs propres buts, a poursuivi M. Tchourkine.

## Nixon dans un état grave

NEW YORK (AFP) — L'ancien président des États-Unis, Richard Nixon, a été transporté, hier soir, de son domicile du New Jersey dans un hôpital de New York à la suite d'une attaque cérébrale et il se trouvait dans un état grave, a annoncé son porte-parole.

M. Nixon, âgé de 81 ans, a été victime d'une attaque dans l'après-midi à son domicile de Park Ridge (New Jersey) et a été transporté par ambulance au Cornell Medical Center, a indiqué ce porte-parole, M. Kim Taylor.

L'ancien président a été admis dans un service de soins intensifs pour observation et traitement, a-t-on précisé de même source.

Un porte-parole de l'hôpital, Carolyn Migliore, a confirmé la

présence de M. Nixon dans l'établissement et n'a fourni aucune précision sur son état.

M. Nixon avait souffert d'une grave phlébite, en 1974, et avait alors subi une intervention chirurgicale.

Richard Nixon a été président des États-Unis du 20 janvier 1969 au 9 août 1974, date de sa démission à la suite du scandale du Watergate. Il a été le premier président américain à démissionner en cours de mandat.



## Photographe tué par la garde à Johannesburg

Gary Bernard, au centre, photographe au « Johannesburg Star », soutient avec des gardes nationaux son collègue Ken Oosterbroek tué, hier, alors qu'il photographiait les escarmouches entre la garde et des manifestants zoulous, dans la township de Tokoza. Oosterbroek, 31 ans, aurait été atteint par une balle en caoutchouc tirée par cette force nationale de maintien de la paix. Composée notamment d'anciens soldats de la branche armée de l'ANC (Congrès National Africain) et de militaires de l'armée régulière sud-africaine, la garde nationale a remplacé, la semaine dernière, les forces de l'ordre dans la banlieue Est de Johannesburg. Cette force manque de discipline et a un niveau d'entraînement de quelques semaines seulement.

Imitées  
depuis toujours.

Mais jamais  
surpassées.

Depuis plus de 100 ans, Mercedes-Benz aide l'industrie automobile à construire de meilleures voitures avec des innovations comme les zones à déformation progressive et

les coussins gonflables. Une fois encore, les ingénieurs se bousculeront pour voir ce qu'il y a de nouveau dans la Classe E 1994.

Car de telles innovations deviennent bien

vite la norme de l'industrie automobile toute entière. La Classe E Mercedes-Benz 1994. À partir de 55 995 \$\*.

Pour tout renseignement: 1 800 387-4632.



La Classe E



Chatel Automobiles (1992) Ltée, 1350, rue Bouvier, Québec (418) 628-6336

\* P.D.S.T. de la E300 Diesel. Transport, frais de préparation, immatriculation, assurances, taxes et options en sus.

© Mercedes-Benz Canada Inc., 1994. Membre du groupe Daimler-Benz.

## ÉDITORIAL

## Garderies : un dossier chaud

**T**out le monde convient que les techniciennes en garderie occupent un emploi essentiel dans la société actuelle. Les mères d'enfants d'âge préscolaire travaillent à l'extérieur dans une proportion de 70 %.

Or, les éducatrices qui veillent aux soins de ces tout-petits gagnent, malgré leur diplôme du cégep, un salaire souvent en deça du salaire industriel moyen qui se situe à environ 28 000 \$ par an. Le retard mis à régler ce dossier explique que la grogne grandissante a mené aux grèves actuelles.

Le milieu des garderies ne présente pas un visage uniforme cependant. Les services de garde en milieu scolaire, qui accueillent des enfants de 6 à 12 ans, rémunèrent mieux leurs employées. Le ratio qui détermine le nombre d'enfants par gardienne (un adulte pour 20 enfants) permet d'offrir un salaire entre 13 \$ et 15 \$ l'heure.

Dans les services spécialisés à la petite enfance, chaque éducatrice a la responsabilité de huit ou dix enfants, dépendant de leur âge. Plus les enfants sont jeunes, plus le groupe est petit. L'adulte a ainsi plus de temps pour être attentif aux besoins des petits.

Le « désavantage » de la formule surgit au niveau de la rémunération. Un petit nombre de parents assument le salaire de chaque éducatrice. Or, même si le chèque que touche l'employée est mince, la garderie présente une facture déjà pas mal salée aux parents (qui peuvent en récupérer jusqu'à la moitié dans leur retour d'impôts).

Dans l'important réseau de garderies à but non lucratif, développé depuis 20 ans, les parents-payeurs constituent les véritables employeurs via un conseil d'administration où ils forment la majorité. C'est un système qui leur permet de garder un oeil attentif sur l'évolution du milieu où leur enfant passe la journée.

C'est ce qui explique que les garderies affichent des programmations et des horaires variés, reflétant les valeurs et les préoccupations des parents.

Or, c'est à l'État que les syndicats d'éducatrices réclament aujourd'hui d'assumer la portion de leur salaire que les parents ne peuvent absorber. L'État est déjà présent bien sûr par ses normes, dont les ratios adulte/enfants, et par sa contribution à certains postes budgétaires, tel celui du matériel éducatif.

Mais les autorités publiques n'ont pas l'autorité directe sur la majorité des garderies. Par comparaison, soulignons que c'est l'assemblée des commissaires qui administrent les garderies scolaires.

Si l'État défraie les salaires, dans une proportion qu'on peut prévoir grandissante, se refusera-t-il le droit de mettre la main sur la gestion, de normaliser et d'éliminer la couleur locale comme on l'a fait dans les écoles publiques auxquelles on cherche maintenant, paradoxalement, à redonner une certaine liberté d'action ?

Que l'État absorbe le secteur des garderies en son sein à ce moment-ci serait plutôt contradictoire avec la tendance actuelle en Occident à limiter son emprise sur la société et l'économie.

Mais s'il intervient indirectement, par l'entremise de la fiscalité, comme le laisse entendre le premier ministre, M. Daniel Johnson, les fonds ainsi libérés serviront-ils à améliorer les conditions salariales des éducatrices ?

La complexité de la question explique certainement le retard dans ce dossier qui a pourri jusqu'à la situation présente. Souhaitons que M. Johnson ait de bonnes nouvelles à annoncer dans le budget qu'il présentera à la fin du mois.

MARIE CAQUETTE

## LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:  
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:  
GILBERT LACASSEÉditeur adjoint et rédacteur en chef  
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information  
ANDRÉ FORGUES

BERTHIO

**I**l y a longtemps que je pensais avoir épuisé mon capital d'indignation en ce qui concerne Robert Bourassa. Déjà, le 22 juin 1990, quand il a prononcé sa fameuse phrase sur le Québec « société distincte, libre, capable d'assumer son destin et son développement », je ne le croyais plus. Il demeurait toujours aussi indéchiffrable, mais une chose était claire dans mon esprit : il disait rarement la vérité, sinon de façon accidentelle.

Ce qui ne m'a pas empêché de dévorer *Le Tricheur* de Jean-François Lisée. C'est bien beau de savoir que quelqu'un triche ; c'en est une autre de décrire dans le détail la façon dont il s'y prend. Sans vouloir blesser sa modestie, Lisée le fait très bien. Même si sa candidature n'a pas été retenue pour siéger à la Commission Bélanger-Campeau, il en a très bien exploré les coulisses. Et c'est encore mieux pour le comité Allaire.

Claude Charron avait une autre interprétation. Il ne disait pas que M. Bourassa avait triché. Il disait plutôt qu'il avait sous-joué, pour être sûr de gagner. Très juste : pour tricher, il faut avoir conscience de transgresser certaines règles. Or, l'ancien premier ministre n'en connaissait aucune. Dans son esprit, tous les coups étaient permis, surtout les plus tordus.

Dans son livre *Mes Premiers Ministres*, Claude Morin raconte comment, en 1971, M. Bourassa avait secrètement donné son accord à la présence de l'ambassadeur canadien, dans les quatre pays européens où il devait se rendre, après avoir assuré ses fonctionnaires qu'Ottawa avait été avisé de son désir de n'en voir aucun.

Vous allez me dire qu'après avoir collaboré avec la GRC durant des années, à l'insu de René Lévesque, M. Morin n'est peut-être pas le mieux placé pour faire des reproches de ce genre à M. Bourassa. Soit, mais les documents annexés à son livre

## Le Tricheur

La chronique de  
Michel

DAVID



attestent quand même de la véracité de son histoire.

S'il sentait le besoin de se rapporter à Ottawa pour une affaire aussi bénigne, comment douter un seul instant qu'il ait joué un double jeu durant la période de l'après-Meech, alors que l'avenir du pays était en cause ? D'ailleurs, il a fait exactement la même chose durant les mois qui ont précédé l'accord de Charlottetown. Pas étonnant qu'il se soit ramassé avec une aussi mauvaise entente.

Au moment où le débat sur la souveraineté va reprendre, le livre de Lisée soulève d'intéressantes questions. Même si M. Bourassa n'est plus là, il reste dans le décor beaucoup de libéraux qui étaient apparemment convaincus, à l'époque, qu'une forme de souveraineté était la seule issue possible. Ces gens-là vont maintenant nous dire que ce serait la catastrophe ?

J'ai bien hâte d'entendre les explications de l'actuel chef de cabinet de Daniel Johnson, Pierre Anctil, alors directeur général du PLQ et à l'époque directeur du comité Allaire, qui confiait à son directeur des communications, Michel Lalonde : « Si on ne s'engage pas sur la voie de la souveraineté, on va vivre 10 ans de médiocrité. » Il disait ça en 1990, donc on en a encore pour six ans. C'est son patron qui va être content d'apprendre ça !

Ce qui est quand même étonnant, c'est qu'autant de libéraux aient réellement cru

que leur chef s'était converti à la souveraineté, y compris un vieux renard comme Fernand Lalonde. C'est vrai qu'il avait une manière de présenter les choses qui s'apparentait parfois à de la fraude intellectuelle. Par exemple quand il déclarait à Pierre Anctil : « Je n'ai pas de problème conceptuel avec la souveraineté ». Anctil a compris qu'il était d'accord. Il se trompait et l'autre le savait.

Que M. Bourassa se paie la tête de ses militants, j'avoue que ça ne me dérange pas beaucoup. Qu'il se paie notre tête à tous, c'est infiniment regrettable, mais enfin, il n'est pas le premier politicien à rire du monde. Il y a cependant une chose qui est impardonnable : c'est qu'il ait invité des gens comme Bob Rae, Frank McKenna, Don Getty ou Jeffrey Simpson à rire de nous avec lui.

Il y a quand même quelque chose de consolant : M. Bourassa a peut-être triché et gagné la première manche, mais il a perdu la deuxième. Et ce qui doit le désoler encore plus, c'est qu'il ne sera pas là pour la troisième. Tant mieux pour le Québec. Au moins, avec Daniel Johnson, on sait où on va. Et si on ne veut pas y aller, on sait quoi faire.

L'incompétence de Jean Drapeau dans le dossier olympique n'était pas un crime, note Lisée. « De même, dans le cas de Bourassa, l'arnaque perpétrée contre son propre peuple n'est pas illégale. » Il n'aura même pas à encourir la seule sanction que risque un homme politique en temps de paix : la défaite électorale.

Son châtiment sera peut-être pire pour un homme aussi soucieux de ce que l'Histoire retiendra de lui. Il devra maintenant s'habituer à l'idée que des générations de Québécois vont trouver sur les rayons des bibliothèques un bouquin de 600 pages, avec une grosse photo d'un homme à lunettes sur la couverture, intitulé *Le Tricheur*.

## Bloc-notes

## Virage permis

**L'**image de la Société de l'assurance automobile du Québec est à refaire. Trop de victimes de la route sont insatisfaites de la façon dont la SAAQ a réglé leur cas. Trop de personnes blessées dans des accidents d'automobile se sentent impuissantes devant cette énorme machine bureaucratique.

Cet organisme doit être réhabilité dans l'opinion publique, et il le sera quand il se tournera avec plus d'humanité et de compassion vers sa clientèle, les usagers de la route.

Au dossier déjà volumineux des mécontents, voilà que s'ajoute celui du Protecteur du citoyen, Me Daniel Jacoby, qui demande aux nouveaux dirigeants de la SAAQ de mettre fin au dérapage de l'organisme.

Il mentionne des cas manifestes d'injustices, d'inégalités. Il souligne le coût élevé des expertises médicales que doivent absorber les victimes qui contestent les montants d'indemnisation.

Aussi est-il approprié de nous demander si nous sommes bien assurés et protégés. Les cas qui depuis quelques années sont portés à l'attention de l'opinion publique et les propos de Me Jacoby nous laissent des doutes.

Il est permis de penser que la SAAQ tire la couverture de son bord et se montre d'une très grande partialité au Bureau de révision, constitué de fonctionnaires payés par la Société elle-même.

La première réforme consisterait à choisir parmi les usagers et les victimes de la route des représentants au conseil d'administration de la SAAQ. D'autres organismes gouvernementaux reçoivent à leur conseil d'administration des représentants du public : citons la Régie des rentes du Québec, la Commission de la santé et de la sécurité au travail, l'Office de la protection des consommateurs, l'Office des personnes handicapées, la Commission des droits de la personne. Aucune raison ne justifie l'absence de représentants de la population au conseil de la SAAQ.

La Société de l'assurance automobile doit se servir de ses surplus pour trois fins : hausser les indemnités aux victimes de la route, améliorer le réseau routier du Québec et réduire les primes que paient les automobilistes.

Voilà trois outils qui serviront à redorer une image qui était déjà ternie.

JEAN MARTEL

## Mot à mot

## Non à la misère ; oui à la prise en main

par GILLES RAYMOND, BERTHIER PELLETIER et GILDAS CIMON

Les régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie refusent de courber la tête et de se laisser frapper par cette politique de broche à foin que représente la « supposée » réforme de l'assurance-chômage. Qu'on se le dise : cet aspect du budget Martin a été complètement improvisé, tombant comme une guillotine sur les gens les plus pauvres du Québec alors que, de l'avis même des hauts fonctionnaires de l'assurance-chômage en région, aucune étude d'impact le moins sérieuse n'avait été réalisée au préalable pour en mesurer les conséquences concrètes.

Cette logique du pire continue d'enfermer notre population dans un « pattern » dont la priorité consiste à « faire ses timbres pour avoir le nombre de semaines assurables ». Cette façon de voir est complètement dépassée, elle décourage les gens de prendre en main leur développement et de créer leur propre emploi.

Ce serait un abus de pouvoir de la part du gouvernement du Canada de songer à transformer le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie en un paradis de « cheap labor » apte à concurrencer le Mexique sur le terrain de l'ex-

ploitation de la main-d'oeuvre.

Ne vaudrait-il pas mieux faire appel à l'intelligence et à l'implémentation des gens ? Ce n'est vraiment pas en poussant le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie à coups de centaines de familles et de milliers de personnes vers la misère et le bien-être social qu'on réussira à faire surgir une dynamique positive cherchant à stimuler et à accélérer la prise en charge et le développement.

Devant les risques d'un tel gâchis qui enfermerait nos populations dans un cycle funeste de sous-développement, Opération Dignité 11 se doit d'être positive et de présenter une alternative acceptable.

1 — Voilà le temps où les leaders des régions doivent se contenter de faire la queue dans les salles d'attente pour simplement donner leur avis sur des politiques qui viennent bouleverser leur vie, et ce dans des audiences publiques complètement « bidon » alors que les vraies décisions sont déjà planifiées ailleurs et autrement.

2 — Voilà pourquoi nous demandons que le gouvernement Chrétien décrète immédiatement le territoire du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine comme expérience pilote où il revient à ces deux régions d'élaborer el-

les-mêmes termes et le contenu de la réforme de l'assurance-chômage (incluant les programmes de création d'emplois) en fonction des priorités concrètes de développement régional, selon des modèles performants qui assurent la relance réelle de l'emploi.

3 — Le mandat qui serait confié de façon autonome à cette expérience pilote impliquerait donc de revoir (selon les priorités régionales) trois éléments majeurs dans la sécurité du revenu : l'assurance-chômage, le bien-être social et les programmes de création d'emplois (normes et application).

À ces trois programmes « classiques » qui seraient revus de fond en comble en région, viendrait s'ajouter un mandat d'expérience pilote sur un quatrième dossier, complètement nouveau celui-là, le travail partagé.

4 — Il va de soi que le délai de ce mandat s'accorde avec l'échéancier déjà prévu par le ministre Lloyd Axworthy pour la réforme de la sécurité du revenu que son ministère entend planifier, soit au minimum un délai variant entre une année et deux ans. Nous pourrions présumer qu'il faudra à cette expérience pilote du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie entre 12 et 15 mois

pour définir les termes et les mécanismes de leurs modèles respectifs, puis qu'un « arrimage » sera nécessaire avec les niveaux de gouvernements impliqués, ceci laissant supposer quelque six mois de négociation.

4 — Évidemment, il va de soi que pendant la conduite de l'expérience pilote à partir du printemps/été 1994, un moratoire s'appliquerait sur ce territoire désigné du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine quant à la réforme de l'assurance-chômage prévue dans le budget Martin.

Vivement, un moratoire et que soit encouragée cette expérience novatrice pour que le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie/Îles développent le modèle original qui colle à leurs besoins. Notre défi, c'est la survie. Au fond, nos régions n'ont le choix qu'entre s'impliquer activement dans l'élaboration d'un changement de mentalités et d'attitudes et s'enfoncer dans la misère.

Pour Opération Dignité 11 : Gilles Raymond (écrivain), Berthier Pelletier (maire d'Esprit-Saint, président du Fonds minier du Bas-Saint-Laurent), Gildas Cimon (cofondateur du mouvement des Organismes de gestion en commun).

En Bref

■ Le Sentier lumineux fait 18 morts

LIMA (AFP) — Au moins 18 personnes ont trouvé la mort, deux autres ont été blessées et deux sont portées disparues après une attaque effectuée à la fin de la semaine dernière attribuée à des militants de la guérilla maoïste du Sentier lumineux. Parmi les victimes — des paysans de la région amazonienne du Pérou — il y a quatre mineurs, dont un enfant de trois ans, ainsi que des femmes et des vieillards.

■ Dix Haïtiens se noyent au large

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Au moins dix personnes ont péri noyées, samedi, lors du naufrage d'une barque de transport sur la côte sud-est d'Haïti. Le naufrage est survenu au large de Grosse Pointe, à l'est de la ville côtière de Jacmel, à 110 km au sud-est de la capitale, après une collision dans l'obscurité avec une autre barque.

■ Attentat de l'ETA à Barcelone

BARCELONE (AP) — Un passager a été tué et huit autres ont été blessés à Barcelone, hier, dans un attentat attribué à la guérilla basque espagnole ETA: deux engins explosifs du type grenade ont été tirés contre les bureaux du gouverneur militaire. Selon la police, ces tirs ont été effectués avec un lance-grenade depuis une voiture en stationnement.

■ Nouvel appel du banquier mexicain

MEXICO (AFP) — Le banquier mexicain Alfredo Harp Helu, 50 ans, enlevé le 14 mars dernier, PDG et co-propriétaire du groupe Banamex-Accival, a lancé un nouvel appel aux dirigeants de son groupe pour qu'ils paient la rançon demandée par ses ravisseurs.

■ Blitz anti-mafia en Italie: 100 arrestations

MILAN (AFP) — Une vaste opération anti-mafia a été lancée, hier matin, par la police italienne, principalement dans la région de Milan où une centaine de personnes ont déjà été arrêtées, soupçonnées de trafic de stupéfiants, association mafieuse ou vols.



Des modèles réduits coûteux

Sebastian van Hoek, âgé de six ans, examine à la loupe, à Londres, un soldat de plomb de la garde britannique réalisé par la firme « Britain's », en 1934. Ce modèle réduit unique d'une valeur de 1475 \$ ainsi que 3000 autres raretés seront mis aux enchères, le 27 juin.

Beyrouth rompt avec Bagdad

BEYROUTH (AP, AFP) — Le Liban a rompu, hier, ses relations diplomatiques avec l'Irak, affirmant que les autorités de Bagdad avaient ordonné l'assassinat d'un éminent opposant au régime irakien perpétré la semaine dernière à Beyrouth.

Michel Samaha, ministre libanais de l'Information, a précisé que les diplomates irakiens en mission à Beyrouth disposaient de 72 heures pour quitter le pays. D'après lui, deux diplomates irakiens impliqués dans l'assassinat de Cheikh Taleb Ali Al-Souheil ont avoué aux enquêteurs qu'ils avaient reçu l'ordre de tuer l'opposant.

Il a également expliqué qu'en dépit de ces confessions auxquelles aurait personnellement assisté le chargé d'Affaires irakien Aouad Kakhri, Bagdad refusait de lever l'immunité diplomatique qui per-

mettrait de juger les suspects: l'attaché culturel de l'ambassade, Mohammed Kazem Faris, 37 ans et l'attaché commercial de la mission diplomatique, Khaled Alouan Khalaf, 35 ans.

L'Irak a démenti être impliqué dans l'assassinat de l'opposant et a demandé que ses deux diplomates soient relâchés.

Âgé de 64 ans, Cheikh Al-Souheil avait participé, l'an dernier, à un complot fomenté contre le Président irakien Saddam Hussein. Il a été mortellement blessé par balle en plein coeur, mardi dernier.

Des dizaines ou centaines de milliers de morts  
Les massacres s'étendent à la grandeur du Rwanda

NAIROBI (AP, Reuter, AFP) — Les massacres ethniques se sont étendus à tout le Rwanda où des dizaines ou des centaines de milliers de personnes ont été tuées et au moins 400 000 autres contraintes de fuir leur habitation depuis que l'avion transportant les présidents du Rwanda et du Burundi a été abattu le 6 avril, a rapporté, hier, Jean-Luc Thevoz, représentant du Comité international de la Croix-Rouge.

« La situation est catastrophique, pas seulement à Kigali mais dans le reste du Rwanda », a-t-il dit.

Le représentant spécial de l'ONU au Rwanda, M. Roger Booh-Booh, a pour sa part annoncé que les Nations unies ne retireraient pas les 2100 Casques bleus ghanéens, bangladais, sénégalais et polonais de la Mission d'assistance des Nations unies au Rwanda (MINUAR) en dépit du départ, prévu aujourd'hui, des 420 soldats belges.

Les responsables de l'ONU avaient initialement menacé de se retirer du Rwanda si les factions adverses ne parvenaient pas à conclure un cessez-le-feu mais M. Booh-Booh a expliqué qu'un « départ forcé reviendrait à abandonner des gens en danger ».

Il a appelé à un cessez-le-feu immédiat et à une opération conjointe qui aboutirait à la distribution de vivres et de médicaments aux réfugiés et aux gens habitant les zones patrouillées par les belligérants.

Or si l'armée se heurte à la « guérilla » du FPR, elle affirme pouvoir chasser les rebelles de ce pays de huit millions d'habitants.

Les combats qui s'étaient calmés pendant la nuit ont repris

avec violence, hier matin, dans la capitale rwandaise, alors que les négociations avec les troupes gouvernementales, à majorité Hutu, et le Front patriotique au Rwanda (FPR), à majorité Tutsi, étaient dans l'impasse.

Le but premier de l'ONU serait d'obtenir un cessez-le-feu permettant à des patrouilles de la MINUAR, du FPR, et des troupes

gouvernementales, de mettre fin aux exactions des bandes de pillards Hutus rôdant dans la ville. « Même le gouvernement n'y a pas accès », a commenté le chef de la MINUAR.

Pendant ce temps, Kigali manque de vivres notamment pour 5000 Zaïrois réfugiés dans leur ambassade et 4000 Rwandais dont plusieurs blessés qui campent au stade, de la capitale.

Hold-up contre l'ONU en Somalie

NAIROBI (AFP, AP) — Des voleurs ont dérobé la somme record de 3,9 millions de dollars US dans le quartier général fortifié des Nations unies, à Mogadiscio.

Les malfaiteurs se sont introduits dans la nuit de dimanche à hier au sein du département financier, au siège de l'ONU, installé dans l'ancienne ambassade américaine, a précisé Eugene Forson.

Ce quartier général, situé dans le sud de la capitale somalienne, est pourtant solidement protégé par de hauts murs d'enceinte, des barbelés, et défendu par des nids de mitrailleuses.

Ce spectaculaire hold-up illustre l'augmentation du banditisme

et de l'insécurité qui frappe la Somalie depuis plusieurs semaines, notamment depuis le retrait des derniers soldats américains, le 25 mars.

Par ailleurs, deux Casques bleus népalais ainsi qu'un responsable du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) ont été tués, hier, en Somalie. Ils sont morts lors d'un échange de tirs entre des combattants des factions somaliennes Habre Gedir et Hawadle qui étaient en lutte depuis samedi à Mogadiscio.

Un attentat à la hache du Hamas

JERUSALEM (AP, Reuter) — Un Palestinien de 17 ans, armé d'une hache et de deux bombes incendiaires, a été blessé par balles, hier, à Jérusalem par un soldat israélien après qu'il eut agressé les passagers d'un autobus, dont quatre ont été blessés.

En dépit de cet attentat, dont la responsabilité aurait été revendiquée par le mouvement intégriste palestinien Hamas, le premier ministre israélien Yitzhak Rabin a déclaré devant le Parlement que la paix semblait plus proche que jamais.

Selon des médecins cités par la radio israélienne, deux des blessés ont été atteints par les rafales tirées par le soldat israélien tandis que les deux autres touchés par la hache de l'agresseur. La radio militaire israélienne a précisé que les blessés étaient dans un état qualifié de « moyennement grave à très grave ».

850 SPORTWAGON TURBO 1994

couleur intérieure: graphite cuir

ÉQUIPEMENTS

Tableau de bord en bois  
Cuir, transmission automatique - laser  
Groupe nordique  
Siège conducteur électr., chauffe-moteur  
Ordinateur de bord, roues en alliage  
Climatiseur électronique, cache-bagages  
Transport et préparation inclus

Prix de détail 43 345 \$

SPÉCIAL

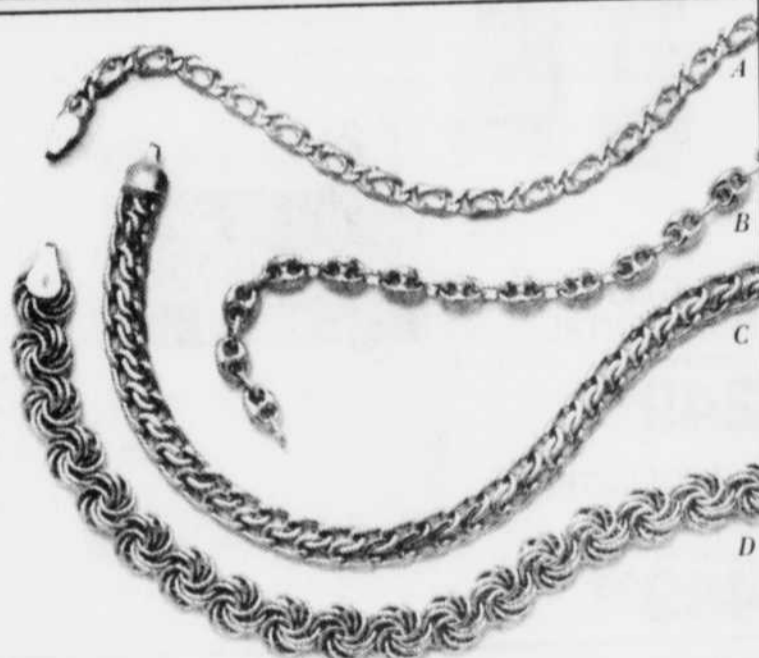
37 290 \$\*

\*Taxes en sus

VOLVO DE QUÉBEC

2335, rue Watt, Sainte-Foy  
(Parc Colbert Est, sortie Charest Ouest, angle du Vallon)  
656-1112 1-800-563-VOLVO

© 1993, Volvo Canada Limitée. Sécurité avant tout est une marque de commerce de Volvo Canada Limitée.



Une riche apparence à très bon prix.

Splendoro, notre vaste collection de bracelets et colliers en or italien 14 carats, est tout simplement renversante.

- A. Bracelet à mailles 129 \$
- B. Bracelet à mailles 129 \$
- C. Bracelet à mailles de fantaisie 169 \$
- D. Bracelet à mailles en forme de rose 209 \$
- N'apparaissant pas ci-dessus:
- Collier à mailles en forme de rose 329 \$
- Boucles d'oreilles à mailles en forme de rose 119 \$



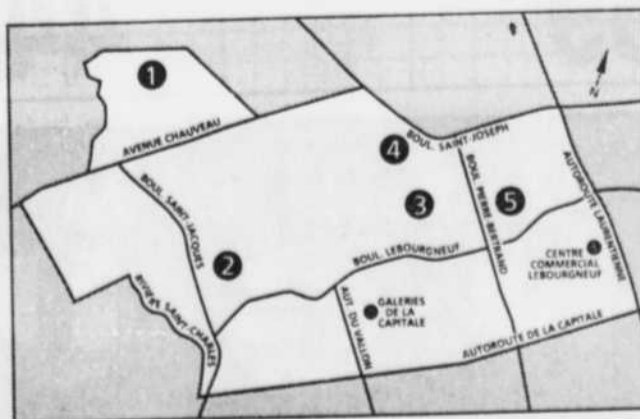
PLACE STE-FOY, 653-4035

Posséder la recette du bonheur



Eric Morin et Caroline Sauriol, propriétaires d'un condominium

« Pour nous, le temps est un ingrédient essentiel du bonheur. Il faut du temps pour être ensemble, pour se retrouver. Car on fait beaucoup de route pour notre travail et Le Mesnil est proche des grands axes routiers. Chaque jour, c'est autant de temps que l'on gagne. Du temps juste pour nous! »



Choisir Lebourgneuf

Le secteur de développement Lebourgneuf vous propose cinq développements résidentiels bien distincts :

- 1 Promenades Chauveau 2 Les Méandres 3 Le Mesnil
- 4 Le Domaine des Nobles 5 Les Terrasses Lebourgneuf.

Maisons unifamiliales : 325 terrains disponibles avec les services déjà en place. 20 maisons modèles à visiter.

Condominiums : 370 unités disponibles à partir de 40 000 \$.

Aussi, appartements libres immédiatement pour location.

Pour obtenir de plus amples renseignements et recevoir le Guide de recherche de l'habitation à Québec :

691-6116



Québec, près de la vie!



Municipalité de l'année

# TANGUAY

# ATAQUÉ

# LES PRIX IAN

Commencez à payer dans

le 12 AVRIL 95\*

sur toute la marchandise



LES INDUSTRIES  
DE LA RIVE-SUD LTÉE

## MOBILIER DE CHAMBRE JUVÉNILE

- en mélamine
- choix de couleurs dans les poignées



BUREAU	Prix courant: 159\$	<b>139\$</b>	ÉTAGÈRE	Prix courant: 79\$	<b>69\$</b>
COMMODE	Prix courant: 169\$	<b>149\$</b>	LIT MATELOT	Prix courant: 169\$	<b>149\$</b>
TABLE DE NUIT	Prix courant: 69\$	<b>59\$</b>	TÊTE DE LIT	Prix courant: 69\$	<b>59\$</b>
PUPTRE	Prix courant: 139\$	<b>119\$</b>	MIROIR	Prix courant: 59\$	<b>49\$</b>



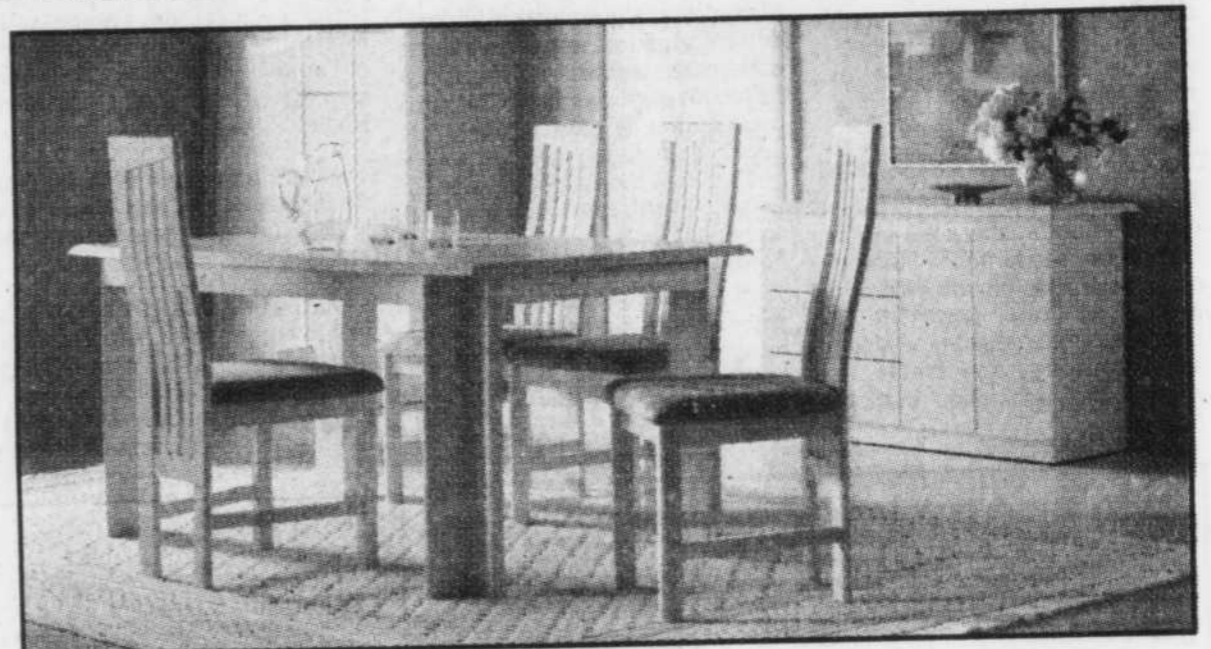
**CAUSEUSE**  
# 45842 Prix courant 1019\$  
**899\$**

**el ran**



**FAUTEUIL** Prix courant: 539\$ **489\$**  
**SOFA** Prix courant: 1099\$ **999\$**

TRAITEMENT  
**ANTI-TACHES**  
DISPONIBLE  
Scotchgard



## ADABEAU DESIGN

MOBILIER DE SALLE  
À MANGER AU FINI  
TEXTURÉ

Dimensions : table 40" x 52"  
rallonge 12" incluse  
buffet: 50" L x 16 1/2" P x 31" H  
couleurs disponibles : noir ou blanc

1 table, 4 chaises : **899\$**  
buffet **399\$**

### CUISINIÈRE # 124760

- Four à nettoyage facile
- Éléments amovibles
- Porte en verre noir
- Disponible en blanc ou amande
- Disponible blanc sur blanc

**559<sup>95</sup>**



### RÉFRIGÉRATEUR # 122096

- Capacité totale: 17,7 pi cu
- 2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale (1 haute humidité, 1 basse humidité)
- 1 bac à viande
- Portes en acier au fin granité
- Couleurs: blanc ou amande

**769<sup>95</sup>**

### GENERAL ELECTRIC



### LAVE-VAISSELLE # 102559

- action de lavage à 3 niveaux
- 5 cycles
- 4 boutons poussoir
- broyeur d'aliments
- intérieur de cuve garanti 20 ans

**449<sup>95</sup>**



### CONGÉLATEUR HORIZONTAL

à partir de **249<sup>95</sup>**



### CONGÉLATEUR VERTICAL

à partir de **449<sup>95</sup>**

**GENERAL**

\*Sous réserve de l'approbation du service de crédit, ne payez que les taxes de vente. Certains frais administratifs peuvent être crédités au moment d'un paiement comptant. Cartes de crédit acceptées.

# A MEUBLEMENTS TANGUAY

**OUVERT LE DIMANCHE**  
de midi à 17 h  
(sauf Pointe-au-Père)

**Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!**

**LÉVIS:**  
5720, boul. Etienne-Dallaire (angle Kennedy)  
**(418) 833-4511**

**BEAUPORT:**  
535, boul. Ste-Anne  
**(418) 667-6282**

**LES SAULES:**  
Carrefour Les Saules  
5150, boul. l'Ornière  
**(418) 871-4411**

**TROIS-RIVIÈRES:**  
2200, boul. des Récollets  
**(819) 373-1111**

**POINTE-AU-PÈRE:**  
822, boul. Ste-Anne (route 132)  
Comté de Rimouski  
**(418) 725-4411**

**CHICOUTIMI:**  
1990, boul. Talbot  
**(418) 698-4411**